

Bretagne Vivante

Le réseau des réserves

un réseau d'espèces et d'espaces protégés

ÉDITO

L'année 2007, pour n'évoquer que quelques nouveautés, a été l'année du retour des sternes dans leur fief de la baie de Morlaix, l'année de nombreux chantiers Natura 2000, l'année des projets de réserves naturelles régionales sur les îles et dans les landes, l'année des nouveaux conseils scientifiques et des nouveaux budgets pour les réserves naturelles nationales, l'année de la constitution du « club des sept » réserves naturelles bretonnes...

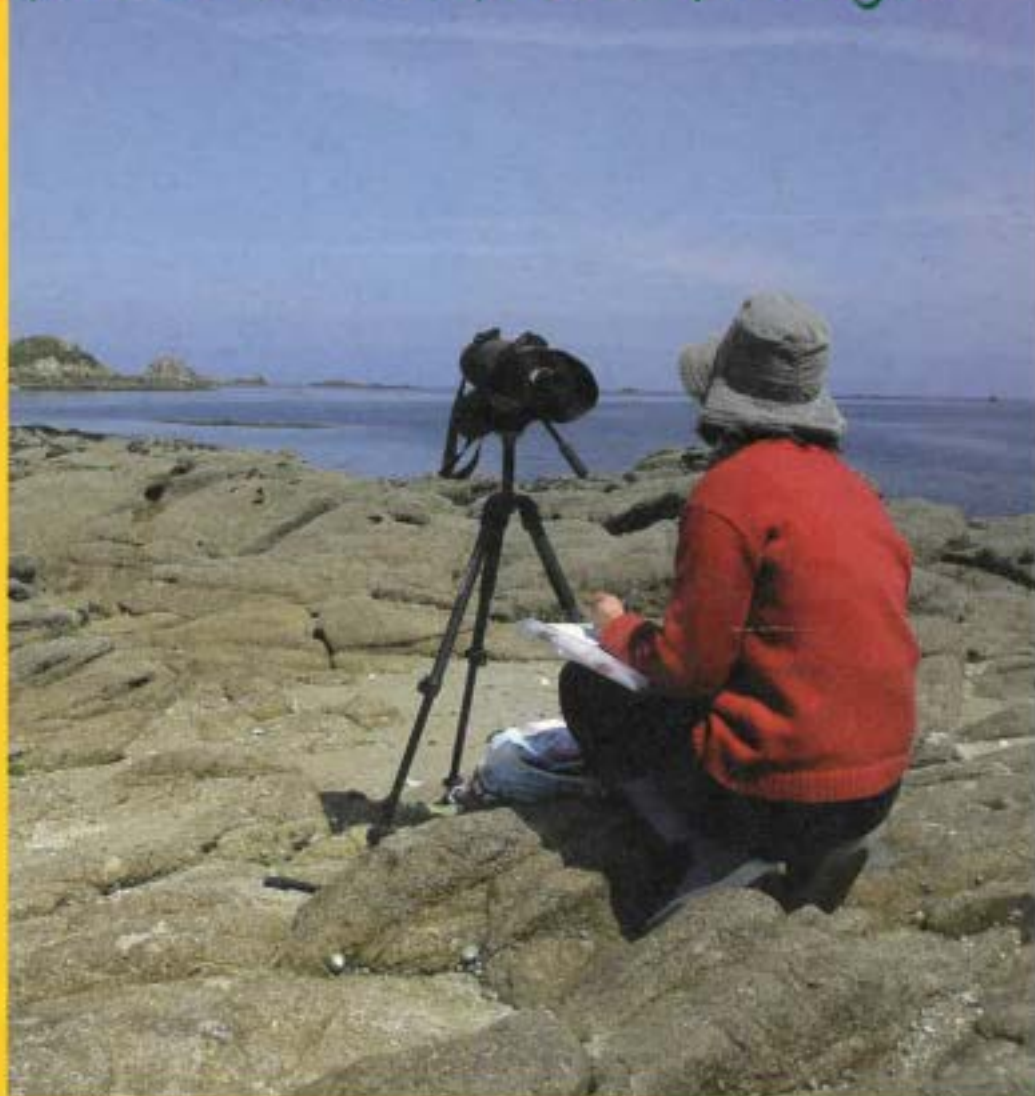
À voir le reste, et ne serait-ce que le bilan « simplifié » 2007 du réseau des réserves, on ne peut être, comme tous les ans, que saisi de vertige devant le travail et les compétences rassemblés dans le réseau des réserves de Bretagne Vivante.

Il y a les « grands » programmes (Life, Contrats Nature, Interreg...) dont on sait les contraintes qu'ils génèrent pour motiver les partenaires, atteindre les objectifs, mener les actions. Nous n'en sommes pas à notre premier Life, mais il faut sans cesse trouver de nouvelles solutions, réajuster les méthodes, faire face à des imprévus. Quand, en plus, les aléas de la vie et les histoires personnelles multiplient départs provisoires ou définitifs au sein du réseau, comme ce fut le cas en cette année 2007, on ne peut qu'apprécier à sa juste valeur la somme d'expérience accumulée qui permet de faire face, quoi qu'il arrive.

Il y a, aussi, les « petites » actions qui font le quotidien de toutes les réserves. La protection de la biodiversité, sa crédibilité et sa cohérence, passent par un étrange mélange de routine et d'innovation. Là aussi, seule la somme d'expérience accumulée permet de faire face à la complexité des problèmes, au manque de moyens, à l'ampleur de la tâche.

Les récentes élections municipales ont parfois montré que, contrairement à toute attente, un plus un ne fait pas forcément deux. À lire le bilan annuel des réserves de Bretagne Vivante, on découvre que, en dépit des règles mathématiques mais conformément à ce que peut démontrer la moindre équipe sportive, un plus un peut faire beaucoup plus que deux. C'est pourquoi l'objet principal du bilan annuel du réseau des réserves de Bretagne Vivante ne peut que nous encourager à toujours jouer plus collectif.

François de Beaulieu
Secrétaire général



Sommaire

- | | | | |
|----------|--|----------|--|
| p. 2 | Un réseau riche et varié | p. 13-14 | Contrats Nature |
| p. 3-4 | Les femmes et les hommes du réseau
Une conservatrice nous a quittée | p. 15 | Contrats Natura 2000 |
| p. 4-5 | Les oiseaux marins riches des
Réserves Bretagne Vivante | p. 16 | Programme Interreg |
| p. 6-7 | Les chiroptères | p. 17-18 | Programme Life Nature |
| p. 8 | Première nidification
de héron garde-bœufs sur l'île Chevreuil | p. 19 | Atlas bretons |
| p. 9 | Inventory des lichens | p. 20 | Informier et accueillir le public |
| p. 10-11 | Lythrum borysthennoum | p. 21-22 | Brand jeu de la migration |
| p. 12 | Biodiversité des invertébrés
dans les mares | p. 23-26 | Zoom sur une réserve
Les joyaux de la baie de Morlaix |
| | | p. 27 | Un réseau dans les réseaux... |



BRETAGNE
VIVANTE



SEPNB



UN RÉSEAU riche et varié

Le nombre d'espaces protégés en 2007 est de 103. Aucune nouvelle convention de gestion n'est venue étoffer le nombre de sites suivis par Bretagne Vivante, mais des projets ont bien avancé dans ce sens et quelques acquisitions étendent les propriétés de l'association à 386 hectares.

Bretagne Vivante gagne du terrain

✓ Morbihan

Le site de Porth Klud appartenant à la commune de Sillac (56), est une lande tourbeuse dont la gestion va être confiée à Bretagne Vivante. La convention est en cours de rédaction et débouchera sur la rédaction d'un plan de gestion. Ce site complètera le petit réseau d'espaces similaires gérés par l'association dans le centre Bretagne, qui méritent attention mais également des moyens d'actions non négligeables pour en assurer l'entretien. Le projet de Contrat Nature pouvant aider à y parvenir s'avère plus difficile que prévu à mettre en place mais il est toujours en projet.

✓ Loire Atlantique

L'ancienne carrière de la Bakais a été rachetée par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine à la Société Rennaise de Dragage (filiale de Lafarge). Une convention de gestion sur l'ensemble du site est en cours d'élaboration. Elle permettra à Bretagne Vivante de piloter la gestion du site (à présent étendu à 12 ha) à des fins conservatoires des espèces et des habitats et de mener des études et suivis naturalistes dans cet Espace naturel sensible. Une équipe de bénévoles va être mise en place, entre les trois sections d'Ille-et-Vilaine, pour mener à bien ce pilotage. Ces actions devraient aussi avoir pour conséquence une meilleure prise en compte des milieux naturels par les partenaires et acteurs locaux (communauté de commune, riverains, promeneurs, lycée agricole, centre équestre, gîtes touristiques, etc.).

✓ Des acquisitions

Venec : 2,75 hectares ont été achetés sur les fonds propres de Bretagne Vivante en périphérie de la tourbière. Au cours de ces deux dernières années, Bretagne Vivante a acquis plusieurs parcelles sur l'arrière Venec et le long du Roudoudour. Trois d'entre elles abritent des huttes terriers de castor.

Rosconnec : 2,8 hectares sont venus compléter la trentaine d'hectares déjà acquis dans le cadre du programme Life "phragmite aquatique".

Ces acquisitions portent à près de 383 hectares les propriétés de Bretagne Vivante à ce jour.

Elle en perd aussi un peu

✓ Morbihan

Le site de Guervezo, sur la commune de Sillac (56) était géré par l'association depuis la signature d'une convention en 2002 avec le propriétaire. Celui-ci n'a pourtant pas donné de réponse à la proposition de plan de gestion rédigée en 2004 et avait mis en place du pâturage dans le site. La convention, renouvelable à partir de 2007, ne sera pas reconduite et le site quitte donc le réseau.

Rédaction, relecture :

Bruno Bargain, Bernard Cadiou, Magali Chouvier, François de Beaulieu, Philippe Chépon, Guy-Luc Choquenot, Guillaume Gélinaud, Gaëtan Guyot, Christian Hily, Emmanuel Holder, Yann Jacob, Chantal Julienne, Arnaud Le Nevé, Brigitte Lorella, Mariwenn Magnier, Gaëlle Quémenerais-Arnice, Frédéric Touzain, Damien Vedrenne, Stéphane Wiza.

Crédits photographiques et illustrations :

Erwan Balança ©, Bruno Bargain, Remy Basque, René-Pierre Bolan, Bernard Cadiou, Patrick Chelton, Yannick Chérel, Jean-Louis Ermau, Olivier Ganne, Sylvie Gautier, Guillaume Gélinaud, Gaëtan Guyot, Christian Hily, Emmanuel Holder, Yann Jacob, Chantal Julienne, Jean-Yves Le Gall, Maryvonne Le Hir, Arnaud Le Nevé, Brigitte Lorella, Mariwenn Magnier, Jean-Yves Morinot, Gwenhaél Pennin, Gaëlle Quémenerais-Arnice, François Quénot, Damien Vedrenne, et quelques oubliés et inconnus (excusez-moi...)

Mise en page : Bernadette Coténo, Brest

Le réseau des réserves

Responsables bénévoles : François de Beaulieu, Marion Hardogon

Coordinatrice régionale : Mariwenn Magnier, remplacée par Maryvonne Le Hir (sept 2007-mars 2008), Bruno Bargain (directeur scientifique)

Coordonnées du réseau des réserves : 186 rue Anatole France - BP 63121 - 29231 Brest cedex 3
tél : 02 98 49 07 18 - fax : 02 98 49 95 80 - reserves@bretagne-vivante.asso.fr

L'étang de la Chaussée

Comptage des sternes en baie de Morlaix

En route vers les Glénan

Fauchage sur Saint-Nicolas des Glénan

Vue de Molène à partir de Trielen

LES FEMMES ET LES HOMMES du réseau

Être conservateur d'une réserve

Maïwenn Magnier, coordinatrice réseau réserves

La diversité des hommes et des femmes du réseau est aussi vaste que celle des milieux et des espèces que Bretagne Vivante tente de protéger et sauvegarder au sein de ce réseau unique et vivant.

Qui sont les 106 conservateurs des 103 sites protégés ou "réserves" de Bretagne Vivante aujourd'hui ? Comment et pourquoi devient-on conservateur ? Quelles sont les responsabilités de ceux-ci ? Que de questions qui interpellent de nombreuses personnes qui hésitent peut-être encore à s'engager sur ce terrain bénévole.

Le conservateur (ou équipe de conservateurs) est plus souvent un homme (seulement 15% de femmes), passionné de nature, souvent naturaliste (ornithologie et chiroptérologie étant des domaines phares), habitant dans un rayon de 15 kilomètres du site, ayant une activité professionnelle et une situation familiale lui permettant de consacrer du temps (de 4 à 500 heures par an selon les personnes !) pour des missions naturalistes, de gestion de milieu, sociales et politiques.

Les bénévoles rencontrent parfois des difficultés liées à un certain isolement (géographique) et une méconnaissance du rôle précis qui leur est demandé. Il leur est même parfois reproché de trop s'approprier la réserve dont ils sont responsables suite à des prises de décision trop personnelles en décalage avec la politique régionale de l'association. Les Journées d'automne 2007 à Sillac ont rouvert le débat sur les rôles et devoirs des conservateurs. Il a été établi que chaque conservateur devra recevoir et signer une lettre de mission du Président accompagnée d'un (mini) plan de gestion précisant les enjeux de son site, les actions qu'il doit assurer, en lien avec la coordination régionale du réseau, et notamment :

- assurer/coordonner les suivis naturalistes, la gestion, l'accueil, la communication et la récolte des données diverses du site dont il est "responsable" au nom de Bretagne Vivante ;
- respecter des règles de l'association et des décisions du Conseil d'administration ;
- assurer le suivi des relations avec le propriétaire, les partenaires locaux (communes, associations, voisins, etc.) ;
- collaborer au maximum avec les bénévoles locaux (dont les sections) ;
- rédiger le rapport annuel en fin d'année selon les modalités fournies ;
- autres points déclinés selon les spécificités des sites (relations aux salariés, suivis scientifiques, groupes thématiques, etc.)

La cellule de coordination régionale de Bretagne Vivante, de son côté, devra, en temps voulu, fournir à chaque conservateur (si ce n'est déjà fait pour un certain nombre de sites) :

- un plan de gestion (ou mini plan de gestion) approuvé par Bretagne Vivante, définissant les grands axes de travail à court, moyen et long termes ;
- la rédaction et diffusion des cadres réglementaires des procédures de régulation de populations animales ou végétales concernées ;
- la définition des protocoles d'évaluation des actions ;
- la valorisation des réserves et des informations qui y sont obtenues ;

Puisque l'on évoque les contraintes liées à la fonction de conservateur, il faut avouer que l'on mesure rarement ce que ces conservateurs apportent à l'association : Bretagne Vivante demande beaucoup de ses conservateurs et elle reçoit énormément en retour de ceux qui sont dans le concret de la protection de la nature avec leurs savoirs et moyens personnels (aucun diplôme n'est exigé !).

Deux réserves importantes du réseau sont aujourd'hui devenues orphelines : l'étang de Trunvel en baie d'Audenne et la Réserve naturelle nationale des marais de Séné dans le golfe du Morbihan... avis aux amateurs et futurs conservateurs !

Une conservatrice nous quitte brutalement

Anne-Marie Barbaza

Nous dédions ce millésime de l'annuaire des réserves à Anne-Marie Barbaza qui nous a quittés brutalement le 10 mars 2008. Membre du Conseil d'administration de Bretagne Vivante, elle était aussi co-conservatrice des îlots de la Rance avec Philippe Chapon (île Chevrete) et François Guidou (île Notre-Dame), tout en étant active au sein de la section de Rance-Emeraude. La qualité de sa réflexion, la chaleur de son amitié nous manqueront très fort. Nous continuerons à oeuvrer en Rance avec son souvenir en espérant que le succès des colonies de sternes, d'algues ou maintenant de hiérons gardes-bœufs seront, avec le plaisir qu'elles donnent à observer, un des plus beaux hommages que nous lui puissions rendre.

Je ne verrai plus tout à fait comme avant ni la Rance ni les trop rares sternes à s'y poser...

François Guidou



Ewen de Kergeriou

Anne Labret



Richard Talbot



Journées d'automne à Châteaulin



Rencontre aux Journées d'automne à Châteaulin



Visite de terrain à Belz



Anne-Marie Barbaza

LES OISEAUX MARINS NICHEURS DES RÉSERVES Bretagne Vivante

Bernard Cadiou, biologiste oiseaux marins

Gaëlle Quemmerais-Amice, coordinatrice du programme LIFE « Dougall »

Bilan régional

Les réserves du réseau Bretagne Vivante hébergent environ 21 % des oiseaux marins nicheurs en Bretagne, toutes espèces confondues.

Le pourcentage est cependant très variable selon les espèces. Trois d'entre elles sont absentes des îlots et falaises du réseau réserves, une espèce n'est présente que dans les réserves du réseau Bretagne Vivante et deux autres espèces y sont présentes à plus de 90 % des effectifs. Parmi les espèces restantes, le pourcentage est inférieur à 10 % dans un cas, compris entre 10 % et 50 % dans huit cas et entre 50 % et 90 % dans deux cas.

Les réserves les plus importantes, au regard des espèces qui y nichent et de leurs effectifs actuels, sont, du nord au sud :

- Ile-et-Vilaine : île des Landes et île du Grand Chevreuil ;
- Côtes d'Armor : île de la Colombière et îlots du cap Fréhel ;
- Finistère : îlots de la baie de Morlaix, îlots de Trevouh, Réserve naturelle d'Iroise, gabion du port de commerce de Brest, roches de Camaret, falaises et îlots de Goulien, île aux Moutons et îlots des Glénan ;
- Morbihan : îlots de la rivière d'Étel, Réserve naturelle de Groix, Koh Kastell et îlots de Belle-Ile, îlots de l'archipel d'Houat et îlot de Riom en rivière de Pénérif.

Bon nombre de ces îlots devraient prochainement quitter le réseau de Bretagne Vivante pour être intégrés à la Réserve naturelle régionale « îlots marins de Bretagne », actuellement en projet avec le Conservatoire du littoral et le Conseil régional de Bretagne.

Il faut souligner que d'autres réserves bretonnes accueillent également une part non négligeable des populations d'oiseaux marins de la région, notamment la réserve naturelle des Sept-Îles, gérée par la LPO, et la réserve de chasse et de faune sauvage de Béniguet dans l'archipel de Molène, gérée par l'ONCFS.

Événements marquants de la saison 2007

L'année 2007 a été marquée par une saison de reproduction particulièrement mauvaise pour bon nombre d'espèces d'oiseaux marins sur l'ensemble du littoral breton.

Pour les espèces les plus fortement représentées au sein du réseau des réserves de Bretagne Vivante, plusieurs événements marquants peuvent être rapportés.

Pour la première fois, les colonies d'**océanites tempête** des roches de Camaret, second site d'importance pour l'espèce en Bretagne après l'archipel de Molène, ont été sévèrement touchées par la prédation par le vison d'Amérique. Il apparaît très probable qu'un à deux tiers des couples reproducteurs aient été touchés par la prédation. Le piégeage a été tenté, mais sans succès, le vison n'ayant apparemment fait qu'un bref séjour sur l'îlot. Il s'agit là d'un événement particulièrement inquiétant pour l'avenir de ces colonies. Toujours pour cette espèce, les effectifs continuent de décroître pour les colonies de l'archipel de Molène, qui sont les plus importantes colonies du littoral français, ce qui est là aussi inquiétant pour l'avenir. La baisse y est de l'ordre de 260 couples en seulement 5 ans.

Chez le **cormoran huppé**, un échec massif de la reproduction a été enregistré en Bretagne. Les suivis réalisés sur quelques colonies témoins du réseau de Bretagne Vivante (cap Fréhel, Groix et archipel d'Houat), et aussi hors du réseau (Sept-Îles et Béniguet), ont permis d'obtenir des données détaillées sur le déroulement de la reproduction et la production en jeunes. Le bilan est le plus souvent inférieur à 0,5 jeune à l'envol par couple nicheur contre au moins 1 à 1,5 jeune par couple les bonnes années.

La colonie de **mouettes tridactyles** de l'île de Groix a disparu en 2007 et il en sera vraisemblablement de même très prochainement pour la colonie de Belle-Ile qui ne compte plus que 8 couples. L'espèce, qui a déjà disparu des Sept-Îles, de Ouessant et de Camaret, ne se reproduit alors plus que dans le cap Sizun et au cap Fréhel. C'est la prédation exercée par les corvidés et les goélands qui apparaît comme la cause principale de ces désertions des falaises. En l'espace d'une dizaine d'années, le déclin est considérable à l'échelle du réseau des réserves de Bretagne Vivante, les effectifs passant d'un millier de couples nicheurs à environ 250 !

Mouettes tridactyles

© Jean-Louis Ernêt

Mouette tridactyle



Sternes caugek

© Patrick Chénou

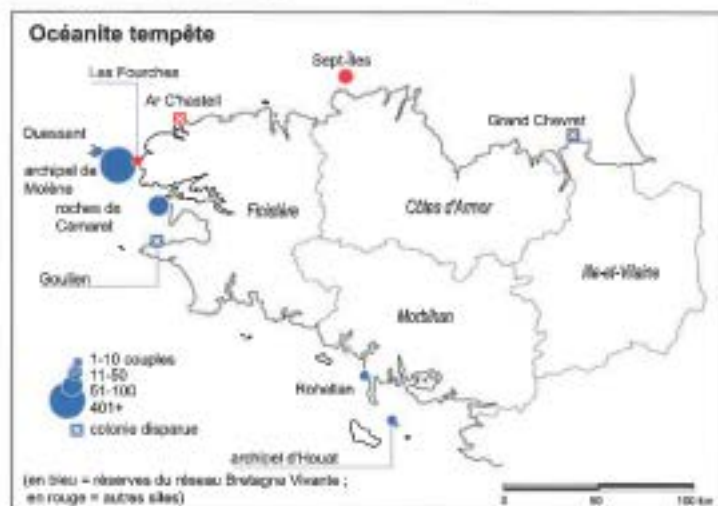
Espèces	Effectif moyen en Bretagne	Années de recensement exhaustif	% dans les réserves Bretagne Vivante	Tendance récente en Bretagne
Fulmar boréal	335	1997-1998	19	→ (?)
Puffin des Anglais	220	2007	14	→
Océanite tempête	620	2007	92	↘
Fou de Bassan	19 525	2007	0	↗
Grand cormoran	805	2003	58	↗
Cormoran huppé	5 005	1997-1999	45	↗ (?)
Goéland brun	21 420	1997-1999	26	→ (?)
Goéland argenté	45 000	1997-1999	20	↘ (?)
Goéland marin	3 075	1997-1999	30	↗ (?)
Mouette tridactyle	1 385	2005	41	↗
Sterne caugek	1 380	2007	96	↗
Sterne de Dougall	65	2007	100	↘
Sterne pierregarin	1 180	2007	55	↗
Sterne naine	50	2007	0	↘
Guillemot de Troil	255	2007	19	→
Petit pingouin	30	2007	0	↗
Macareux moine	180	2007	1	→ (?)
Total	100 530		21	

(?) incertitude sur la tendance récente ; seuls sont pris en compte les 4 départements de la Bretagne administrative (la réserve de Mirebelle en Loire-Atlantique accueille quelques dizaines de couples de sternes pierregarin)

Bilan des effectifs reproducteurs (en nombre de couples) des 17 espèces d'oiseaux marins nicheurs en Bretagne et pourcentage présent dans les réserves du réseau géré par Bretagne Vivante.

Pour les **sternes caugek**, les mauvaises conditions météorologiques du printemps ont retardé l'installation des nicheurs et bon nombre de femelles n'ont pondu qu'un seul œuf. Par la suite, les mauvaises conditions météorologiques enregistrées peu de temps après la naissance des poussins ont entraîné une forte mortalité et une production en jeunes très réduite. Des problèmes de disponibilité des ressources alimentaires apparaissent également probables et contribuent à expliquer le mauvais bilan de la saison.

Les **sternes de Dougall**, en revanche, s'en sont sorties un peu mieux que les sternes caugek, probablement parce que leurs nids sont situés plus à l'abri, sous la végétation ou dans des nichoirs artificiels installés sur les îlots qui accueillent l'espèce. Après la désertion de la baie de Morlaix en 2006 liée à différentes perturbations (vison d'Amérique, faucon pèlerin, mauvaises conditions météorologiques), les sternes de Dougall sont revenues s'installer sur l'île aux Dames. Et cette année, fort heureusement, aucun cas de prédation par le vison d'Amérique n'a été enregistré en baie de Morlaix grâce aux campagnes de piégeage intensif menées à partir de la fin de l'hiver.



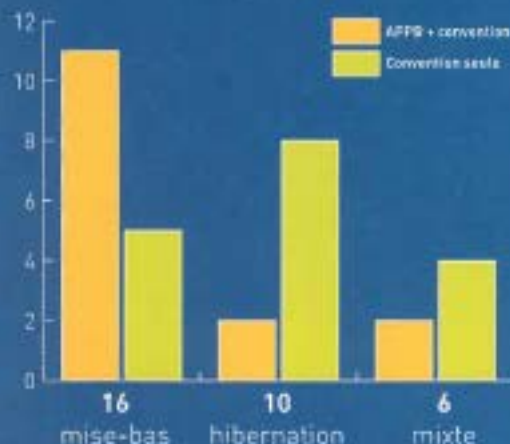
Guillemot de Troil



Océanite tempête

LES CHAUVES-SOURIS dans le réseau des réserves Bretagne Vivante

Guy-Luc Choquené,
conservateur de sites à chauves-souris



La préservation des chauves-souris constitue un enjeu important et son intégration dans le réseau de Bretagne Vivante est devenue au fil des années une priorité. Le déclin de ces petits mammifères, dont les effectifs se sont nettement réduits au cours des 50 dernières années, nécessitait la mise en place d'actions de protection.

Les premières actions étaient ciblées sur des gîtes souterrains utilisés en hiver, période cruciale dans la biologie des chauves-souris. C'est donc en 1987 qu'une convention de gestion est passée avec le Conseil général des Côtes d'Armor pour le site du Grand Rocher abritant grands et petits rhinolophes. Les souterrains de l'ancienne mine de Glénac (56) et du viaduc de Corbinières (35), avec une fermeture par des grilles, ont fait l'objet de la même démarche deux ans après.

Aujourd'hui, on compte 32 gîtes au sein du réseau des réserves, ce qui représente le tiers des sites du réseau de Bretagne Vivante. Ils sont tous gérés et suivis par le biais de conventions de partenariat avec les propriétaires. Nombre d'entre eux bénéficient en plus d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) leur assurant une protection juridique forte.

Avec les réserves du Groupe mammalogique breton (GMB), ce sont plus de 50 gîtes qui sont protégés en Bretagne. Ce qui constitue l'un des plus importants réseaux régionaux avec 14 % des sites protégés du territoire national.

Le réseau des réserves accueille ainsi 15 des 21 espèces présentes en Bretagne. Toutefois, les actions de protection visent à préserver principalement 3 chauves-souris d'intérêt européen : le petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), le grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le grand murin (*Myotis myotis*).



L'église de Kernascleden

Dpt., Nom réserves	Commune	Création	APPB	"Site APPB"	espèces prioritaires			
					mise bas	hibern	mixte	hibernation
21 Cap Fréhel, Ecluseaux	Fréhel	2000				1		
22 Grand Rocher	St Ollivier	1987				1		grand rhinolophe
22 Goussier, église	Goussier	2001			1		petit rhinolophe	
21 Ollier, église	Ollier	1999			1	1	grand rhinolophe	grand rhinolophe
21 Guempel, église	Guempel	2004			1	1	grand rhinolophe	grand rhinolophe + grand murin
24 Saint-Benoît, église	St Benoît	2000			1		grand rhinolophe	
25 Beguen-Pleac, église	Beguen-Pleac	1999	1	2001	1		grand murin	
25 Caradec-Sauvages, Prieuré	Moussac	1999				1		grand rhinolophe + grand murin
25 Denez, église	Denez	2001			1		grand murin	
25 End-an-Lamb, église	End-an-Lamb	1995	1	2000	1		grand murin	
25 Pender-der-Treget, Molléac	Plempont	1996				1		grand rhinolophe + grand murin
25 Gerdle-Quint, Nocthuac	Saint-Brasmeur	1997	1	1997		1		grand rhinolophe
25 Goussier, église	Goussier	1996	1	1996	1		grand murin	
25 Hyeurien, moulin	Hyeurien	2001	1	2001	1		petit rhinolophe	
25 Plozeur, église	Plozeur	2001	1	2001	1		grand murin	
25 Plozeur, église	Plozeur	1997	1	1997	1		grand murin	
25 Saint-Thual, église	Saint-Thual	2000			1		petit rhinolophe	
25 Trevelec, église	Trevelec	2000	1	2001	1		grand murin	
25 Béguen, église	Béguen	1995	1	2000	1		grand murin	
25 Bédac, église	Bédac	1990	1	1990	1	1	grand rhinolophe	
25 Croc'h, église	Croc'h	2000	1	2000	1		grand murin	
25 Glénac, ancienne mine	Glénac	1989	1	1989		1		grand murin + grand rhinolophe + petit rhinolophe + grand murin
25 Goussier, église	Goussier	2002			1	1	grand murin	
25 Kernascleden, église	Kernascleden	2001	1	2001	1	1	grand rhinolophe	
25 Kerparthen, curé	Kerparthen	2001				1		grand rhinolophe + grand murin
25 Marzou, curé	Marzou	1995			1	1	grand rhinolophe	grand rhinolophe
25 Port-Saint, curé	Port-Saint	2004				1		grand rhinolophe + grand murin
25 Plozeur-Benoît, église	La Pléne Benoît	2000	1	2000	1		grand murin	
25 Saint-Nicolas, chapelle	Pluméliau	2002			1		petit rhinolophe	
25 Saint-Math, mine	Math	2002				1		grand murin + petit rhinolophe
25 Saint-Math, église	Saint-Math	1992	1	1992	1		grand murin	
25 Neudolven, curé	Neudolven	2000				1		grand murin

Les espèces déterminantes

Le **Petit rhinolophe** est une des espèces dont la distribution européenne a connu une réduction spectaculaire ces 50 dernières années. En Bretagne, l'espèce, présente principalement à l'Est d'une ligne Morlaix-Rostrenen-Quimperlé, a une population régionale estimée à 1 300 individus adultes en été. Le réseau accueille plus de 280 adultes dans 4 sites protégés dont les 2 plus importants connus en Bretagne (Higourdaïs et Saint-Nicodème). Ce qui représente 22 % de la population régionale.

En déclin dans la région comme dans la majorité de son aire de répartition, la population bretonne est relativement faible puisqu'elle ne représente que 3,5 % de l'effectif national. Une relative stabilité des effectifs est toutefois observée dans les colonies suivies depuis 2001.

La population régionale connue en hiver est limitée à 140 individus, ce qui est très nettement inférieur aux effectifs estivaux. Cela peut s'expliquer en partie par sa capacité à utiliser des gîtes de petite taille, et donc à passer facilement inaperçu en période hivernale. Le réseau héberge, en hiver, une centaine de petits rhinolophes.

Mieux connu depuis la réalisation d'un Contrat Nature Régional, le petit rhinolophe devrait voir progresser les actions de protection le concernant.

Le **grand rhinolophe** : la Bretagne a une grande responsabilité dans la préservation de cette espèce puisqu'elle héberge plus de 4 300 individus, soit près de 20 % des effectifs reproducteurs du territoire national. Conscientes de cette responsabilité, les deux associations mammalogistes bretonnes (GMB et Bretagne Vivante) ont mis en protection 85 % de la population régionale.

Le réseau de Bretagne Vivante préserve ainsi un tiers de la population bretonne dans 10 gîtes de reproduction et d'hivernage. Le grand rhinolophe recherche pour se reproduire et hiverner des vastes gîtes dans les combles de bâtiments, les souterrains, les caves, les grottes...

Le grand rhinolophe a connu un déclin très net depuis 50 ans. L'ancienne mine de Glénac a vu passer ses effectifs de 1 000 individus en 1958 à 150 individus en 1989. Depuis, la colonie est stable voire en légère augmentation.

Les principales populations sont situées dans le Finistère, le Morbihan ainsi que sur le littoral des Côtes d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine.

L'absence de dérangements et de prédateurs constituent des éléments importants pour la conservation des colonies dans leurs gîtes. Des aménagements (chiroptères, grilles...) sont parfois nécessaires pour conforter cette protection.

Le **grand murin**, plus grande chauve-souris de notre région, est présente dans l'ensemble du territoire national avec des effectifs qui ne sont pas répartis de manière homogène. Cette situation se retrouve en Bretagne puisque l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan accueillent l'essentiel des populations.

L'ensemble des colonies bretonnes regroupe une population d'environ 940 femelles reproductrices, soit 1 % des effectifs nationaux. Le réseau des réserves de Bretagne Vivante héberge la quasi-totalité de cette population.

La présence plutôt orientale de l'espèce pourrait expliquer le déclin noté dans plusieurs sites. Parmi les 12 colonies mises en réserves, 7 semblent en diminution. Celle de Guichen a même disparu.

L'espèce considérée comme vulnérable au niveau européen doit faire l'objet d'actions conservatoires complémentaires. La préservation des territoires de chasse utilisés par l'espèce, ainsi que les lieux de regroupement pour les accouplements, sont de nouveaux enjeux pour le réseau.

Bibliographie

CHOQUENE G.-L. (coord.) 2007 - Les chauves-souris de Bretagne. Penn ar Bed, 197-198, 68 p.

GROUPES CHIROPTÈRES SFEPM 2007 - Effectif et état de conservation des chiroptères de l'annexe II de la Directive « Habitats-Faune-Flore » en France métropolitaine, bilan 2004. Rapport SFEPM, 32 p.



Grand rhinolophe



Femelles et jeunes grands murins.

PREMIÈRE NIDIFICATION DU HÉRON GARDE-BŒUFS (*BUBULCUS IBIS*) sur l'île Chevret (Rance)

Philippe Chapon, co-conservateur
(et Anne-Marie Barbaza †)

l'île Chevret

Sylvie Gaudier

Ce héron, d'origine africaine, est un bel exemple de colonisation autant dans son expansion que dans sa vivacité. Après avoir traversé l'Atlantique, il est observé au Surinam en 1877 pour atteindre en 1974 la province de Cordoba, en Argentine et au Sud-Est du Canada à la fin des années 1970. En Afrique, on le trouve depuis le Maghreb jusqu'au Cap de Bonne Espérance, à l'Est, dans le Sud de l'ancienne U.R.S.S., en Iran, au Proche Orient et dans la péninsule arabique. En Europe, le nord de la péninsule ibérique ne fut atteint qu'à la fin des années 1970. Les deux premiers couples nicheurs en France ont été découverts en Camargue en 1966, puis au Lac de Grand-Lieu en 1981 et enfin en 1992 dans le Marquenterre.

L'espèce est notée pour la première fois sur la Rance le 15 décembre 1994 à Saint Suliac (Patrick Le Mao). Dans les années 1999 à 2001, les données hivernales se succèdent et les groupes s'étoffent. En 2002, une première donnée printanière à la Goutte à Saint Suliac peut laisser présager une nidification dans les années à venir.

L'île Chevret, proche des îles aux Moines et Harteau, est au cœur des milieux naturels exceptionnels de la Rance composés de vasières, schorres, prairies humides et roselières. Le couvert végétal difficilement pénétrable dans la partie nord-est de l'île profite à une colonie d'ajette garzette (*Egretta garzetta*) et, de temps à autre, à un couple de héron cendré (*Ardea cinerea*). La gestion du site se fait en partenariat avec les services espaces naturels du Conseil général d'Ille-et-Vilaine, par le biais d'une convention signée en 2003.

Ce printemps 2007 commença avec les plus grands espoirs concernant la nidification de l'ajette garzette (*Egretta garzetta*). Les effectifs augmentaient pour atteindre le nombre de 44 couples nicheurs et la zone d'installation s'élargissait. Deux couples de héron cendré, potentiellement nicheurs, sont ensuite observés. Et puis, pour reprendre les paroles d'Anne-Marie Barbaza, ce fut la « cata » avec un temps pourri entre fin mai et début juin, accompagné de vents d'une rare violence. Se trouvant au beau milieu de la ria, l'île Chevret ne fut donc pas épargnée. Le 3 juin, il ne restait sur le site que 5 à 6 couples d'ajette garzette avant que l'île ne soit complètement désertée le 29 juin. Le suivi du site fut abandonné dans les semaines suivantes.

Fin août, Jean-François Le Bas, du service des espaces naturels du Conseil général, en repérage pour la dératisation de l'île, observe dans de mauvaises conditions un couple d'ajette garzette à l'Est de l'île. Informé par cette découverte tardive, je me rends sur le lieu-dit la Passagère et observe un vol de ce qui n'est autre qu'un héron garde-bœufs adulte en plumage nuptial ! Se posant sur un bosquet de sureau, on aperçoit aussi sortant d'un ne sait où, deux têtes au duvet hirsute, sollicitant leur pitance. L'âge estimé des deux poussins permet de fixer la date de l'éclosion vers le 8-13 août, et la date de ponte aux alentours du 20 juillet.

La nidification en 2007 à l'île Chevret et au marais de Gannedel, dans le pays de Redon, constitue une nouvelle prometteuse pour cette espèce dans le département d'Ille-et-Vilaine. De récentes observations début 2008 au dortoir de la presqu'île de Logonna Daoulas, au fond de la Rade de Brest, font état d'au moins 60 hérons garde-bœufs (Philippe Lagadec) ; le Finistère pourrait donc bientôt voir s'installer une colonie de reproduction de ce héron.

Toutefois, nous devons raison garder car cette espèce, d'origine tropicale, est très sensible aux hivers rigoureux et doit son apparente prospérité aux derniers hivers doux et peut être aussi au réchauffement climatique. Nous continuerons à observer son expansion.

Héron garde-bœufs.

© Philippe Chapon

Sylvie Gaudier

INVENTAIRE des lichens

Brigitte Lorella

Contrairement aux plantes vasculaires, les lichens sont peu répertoriés et rarement pris en compte dans les inventaires demandés par les différents organismes chargés de protection de la nature. Pourtant, on les rencontre presque partout, sur toutes sortes de supports : rochers, murs, écorces, feuilles, sol, etc. ; près de 20 000 espèces sont décrites dans le monde, 1 200 en Europe, et environ 900 en Bretagne d'après Des Abbayes.

Les lichens, appelés encore « champignons lichénisés », appartiennent au règne des champignons. Il s'agit d'un champignon vivant en symbiose avec une algue et/ou une cyanobactérie, formant un thalle ; cette association stable permet aux deux partenaires de supporter des conditions extrêmes, jusqu'à 7 000 mètres d'altitude, dans le désert, les pôles et même sur des rochers immergés par la mer à marée haute. Aspect, formes, couleurs sont très variés : « lichens encroûtants » qu'on ne peut détacher du support (*Leconora*...), « lichens fruticuleux », lanières fixées en un ou plusieurs points formant des petits buissons (*Ramalina*...), « lichens foliacés », lames lobées plus ou moins adhérentes au substrat (*Parmelia*...), « lichens gélatineux » gonflés d'eau lorsqu'il pleut devenant secs et cassants lorsqu'il fait moins humide (*Collema*...) ou « lichens complexes » (*Cladonia*...).

Si les lichens ont un grand pouvoir d'adaptation et sont souvent les premiers colonisateurs d'un milieu, ils sont aussi très vulnérables lorsque l'environnement se modifie ; ils peuvent disparaître si l'air devient trop pollué. Ce sont d'excellents bio-indicateurs de la qualité de l'air. Certaines espèces supportent la pollution, d'autres au contraire ne se développeront que si l'air est très pur (*Lobaria*...). Des échelles ont été établies et sont utilisées, en plus des relevés physico-chimiques classiques, par certains bureaux d'étude spécialisés dans la surveillance de la qualité de l'air, en se basant sur les lichens.

L'inventaire des lichens pourrait apporter un élément supplémentaire dans la connaissance des milieux. Ils font partie de la « biodiversité ». Il n'existe pas encore de liste rouge des lichens protégés en France alors que certaines espèces mériteraient d'être protégées si l'on veut maintenir cette biodiversité.

Des inventaires non exhaustifs ont été réalisés dans les réserves Bretagne Vivante de :

Site	Nombre d'espèces répertoriées
Kérohou à Maël Pestivien (22)	26
Réserve naturelle du Venec à Brennilis (29)	plus de 40
Landes du Cragou (29)	une centaine
Parc Lapicque à Ploubazlanec (22)	70

Au Cragou, des recherches intensives ont permis de retrouver entre autres *Bryoria fuscescens* et *Teloschistes flavicans*, espèces citées par Des Abbayes mais qui semblent s'être considérablement raréfiées.

Un inventaire des lichens de Bretagne est en cours depuis 2006, réalisé dans le cadre de l'Association Française de Lichénologie (AFL) ; le nombre de prospecteurs est nettement insuffisant.

L'étude des lichens est un domaine passionnant : observation sur le terrain puis en laboratoire (loupe binoculaire et microscope). Si vous êtes tentés, quelques guides existent :

- ◆ Guide des Lichens – Pascale Tiévant – Guide des naturalistes Delachaux et Niestlé
- ◆ Likenoj de Okcidenta Eŭropo – G. Clauzade & C. Roux. Livre en espéranto disponible, ainsi sa traduction en français, à l'Association Française de Lichénologie (Station de biologie végétale - Route de la Tour Denécourt - 77300 – Fontainebleau).
- ◆ Lichens - An illustrated guide to the British and Irish species – Frank S. Dobson. Livre en anglais intéressant pour la Bretagne.
- ◆ Site : « www.nature-bretagne.net » qui présente quelques lichens visibles en Bretagne.

Parmelia pastillifera



Teloschistes chrysophthalmus

LYTHRUM BORYSTHENICUM DANS LE SITE DE LA PRAIRIE DE « LA MOTTE » à Moisdon-la-Rivière, Loire-Atlantique

Chantal Julienne, conservatrice

Présentation du site

La prairie de "la Motte" a fait l'objet d'une convention de gestion signée en octobre 2004 entre le propriétaire privé, le Conservatoire Botanique National de Brest et Bretagne Vivante. La conservatrice est aidée d'Isabelle Paillusson et Dominique Chagneau.

Le site, propriété privée, d'une surface de 91,55 ares, se présente comme une prairie naturelle sèche, appartenant aux pelouses et landes schistocoles des côteaux du Don. Le sol est peu profond avec du schiste affleurant, recouvert de pelouse xérophile ; des mares alimentées par les eaux de pluie et de ruissellement se sont formées dans des cuvettes. Deux d'entre-elles (n°4 et 5), plus profondes sont pérennes (mares 4 et 5) et trois autres (n°1, 2 et 3) sont temporaires et ressemblent plutôt à des pelouses amphibies (mares 1, 2, 3). Les mares 1, 2 et 4 sont particulièrement intéressantes, car elles possèdent des plantes rares telles que :

- ◆ *Ranunculus nodiflorus* protégée au niveau national, qualifiée de très rare et très intéressante par P. Dupont, et dont il n'existe que 4 stations en région Pays-de-Loire, sur les communes de Moisdon-la-Rivière, Grand-Auverné et Roche-Blanche. Cette espèce est intégrée dans la stratégie d'actions en faveur de douze plantes prioritaires en Pays de la Loire, conduite par le CBNB (l'espèce est présente dans les mares 1, 2, 4)

- ◆ *Lythrum borysthenicum*, protégée au niveau régional, et dont il existe seulement 2 autres stations en Loire-Atlantique. La présence de cette espèce avait déjà été signalée au même endroit par Gadeceau et Ch. Halet en 1912 (l'espèce est présente seulement dans la mare 2). L'absence d'observations depuis 1912 peut s'expliquer par la taille souvent minuscule de cette plante rare.

Depuis 2004, la section de Châteaubriant assure un suivi du site, avec l'aide du CBNB, de Dominique Chagneau et d'Isabelle Paillusson. Les observations suivantes ont pu être faites :

- ◆ Il est attendu un développement de la station de *Ranunculus nodiflorus* dans la mare 1, sur la partie de la mare étreppée en 2004 (1/3 de la surface). Cette partie n'est pas encore recolonisée par la renoncule (seuls 4-5 individus en bordure). La renoncule à fleurs en boules était au départ connue seulement dans la mare 1, elle s'avère être également présente dans les mares 2 et 4 ; c'est donc une bonne nouvelle. *Lythrum borysthenicum* est présent uniquement dans la petite mare 2, d'un diamètre de 1,50 m environ. La pluviométrie ayant permis de maintenir un niveau d'eau et d'humidité du substrat favorable durant l'hiver et le printemps 2007, cette mare a offert un petit florilège puisqu'elle était couverte d'un tapis dense à 75 % de *Lythrum borysthenicum* et à 25 % de *Ranunculus nodiflorus*.

- ◆ La satisfaction de l'année 2006 a été la découverte dans la mare 4 de deux tritons marbrés (mâle et femelle) et de deux tritons crêtés (mâle et femelle). Ces observations ont été faites par Olivier Farcy le 19 avril 2006. Des larves de salamandres, grenouilles agiles, grenouilles vertes ont également été trouvées.

- ◆ Suite aux travaux réalisés en 2004, seuls quelques petites actions de gestion ont été effectuées. Mis à part un arrachage manuel de *Rumex* sp. et de plantains lancéolés en 2007 dans la mare 1, il n'y a pas eu d'action de gestion depuis les travaux de 2004. Le propriétaire pratique une fauche par broyage de la prairie.

Plusieurs sorties annuelles permettent de compléter l'inventaire des espèces et d'en suivre l'évolution et le développement.



Plan du site de "La Motte"



La section et M. Bourgeois, propriétaire du site, en observation de terrain.

Gros plan sur *Lythrum borysthenicum*

Lythrum borysthenicum est une espèce méditerranéenne-atlantique à aire disjointe d'une grande rareté. Elle est absente de Bretagne, n'a pas été revue récemment en Vendée et en Sarthe, mais seulement en Maine-et-Loire. Elle atteint sa limite nord-ouest de répartition à Moisdon-La Rivière.

Dans la revue « Le Monde des plantes » n°287-288 de 1952, page 14, on peut lire un article intitulé « Contribution à la Flore du Nord-Est de la Loire-Inférieure » signé par Charles Halet, Greffier (Moisdon-la-Rivière, Loire-Inférieure). Celui-ci se présente comme un habitant de cette commune dans les environs de laquelle il herborise et « indique ci-après, un peu au hasard, ce qui (lui) paraît le plus intéressant à signaler ».

Parmi la douzaine de plantes citées, un paragraphe est consacré à *Peplis Boraei* Jord. : « Me fut montré, au bord d'une mare schisteuse, à la Motte en Moisdon-la-Rivière, par Godeceau, en 1912. J'en ai trouvé depuis deux nouvelles stations, dans de semblables conditions, l'une près de la route de Moisdon à Petit-Auverné, au S.E. des Grands Puits et commune de Grand-Auverné (22 juin 1946), l'autre près de la même route, au S.E. de la Pinois, en Moisdon-la-Rivière (12 juillet 1952) ».

Lythrum borysthenicum (= *Peplis boraei* = *Peplis erecta*) ou pourpier d'eau de Dniepr est une plante annuelle à faible pilosité de petite taille : (2)-3 à 10 cm. Elle a des feuilles sessiles arrondies, nues aux bords et sur les nervures, la plupart du temps les feuilles sont opposées. Les fleurs sont solitaires ou par deux. Le réceptacle en cloche, élargi à la base, possède 10 à 12 dents. Les pétales, rouges-vineux, sont rapidement caducs. Le style mesure de 1 à 2 mm. Le fruit globuleux est inclus dans le réceptacle fructifère.

L'espèce se développe dans les mares temporaires, lieux inondés temporairement, sur substrats siliceux (schistes, sables).

En 1971, des Abbayes la mentionne dans sa flore dans quatre lieux de Loire-Atlantique : bords sablonneux de la Loire près de Mauves, bords du marais de Grée près d'Ancenis, bord du lac de Grand-Lieu et mare schisteuse entre Moisdon et le Grand-Auverné.

En 2001, lors de la parution de l'Atlas floristique de Pierre Dupont, cette espèce était présumée disparue en Loire-Atlantique. Actuellement, 3 stations sont connues dans le département avec la redécouverte de *Lythrum borysthenicum* sur les berges sableuses du lac de Grand-Lieu en 2002 par Dominique Chagneau, puis à la Motte sur Moisdon-la Rivière en 2004 par Pascal Lacroix, et la troisième station a été trouvée sur le site de l'Ecarpière à Gétigné par Dominique Chagneau en 2005.

Lythrum borysthenicum avec *Ranunculus nodiflorus* à gauche.



Scille d'automne.



Mare



BIODIVERSITÉ DES INVERTÉBRÉS des mares, étangs et ruisseaux

Christian Hily

Si les invertébrés des eaux douces ne sont pas encore perçus comme un enjeu majeur de conservation dans les réserves de Bretagne vivante, ils ont cependant un intérêt particulier dans la problématique de la conservation de la biodiversité des zones humides. Pourtant, à quelques exceptions près (Séné, Cragou...), les inventaires restent très incomplets dans notre réseau de réserves. Il apparaît aujourd'hui donc intéressant de mettre en place une démarche pour faire le point et compléter les connaissances de cette faune des mares et des étangs.

L'objectif est, en tout premier lieu, de compléter l'inventaire de la biodiversité des invertébrés d'eau douce de chaque réserve puis de constituer une base de données. Ceci permettra ensuite de mesurer l'intérêt du réseau à l'échelle régionale mais aussi, à terme, d'observer les changements sous l'effet de mesures de gestion ciblées sur d'autres objectifs (oiseaux, plantes...), ou du réchauffement climatique.

Au printemps 2007, une première fiche a été diffusée aux conservateurs sous forme d'un questionnaire destiné à dresser un état des lieux de chaque réserve dans ce domaine :

1 - Habitat : Présence et caractérisation des habitats (mares, ruisseaux, étangs, salines, loc'hs...), estimation des surfaces respectives.

2 - Espèces : Inventaire des connaissances acquises par groupe taxonomique, disponibilité et actualité des listes. (Transmission des listes d'espèces, même incomplètes, à C. Hily).

3 - Dynamique : Estimation des changements de ces milieux dans la réserve, passés et à venir (aménagement, comblement naturel, plantes envahissantes).

Cette fiche sera à nouveau réexpédiée pour permettre à ceux qui n'ont pas répondu de le faire.

Progressivement, les passages sur les différentes réserves en concertation avec les conservateurs devraient permettre de compléter ces inventaires. En 2007, la saline de Lenivique, des sites gérés de la Baie d'Audieme et les landes du Cragou, ont été visités dans cette optique pour la première fois. Il faut souligner que la diversité des invertébrés de ces milieux est bien plus importante que ce que l'on pense généralement et la détermination de certains groupes reste complexe.

Renseignements, contact : Christian Hily (christian.hily@univ-brest.fr)

La dolomède *Dolomedes fimbriatus* chasse en surface ou sous l'eau en bordure des mares.

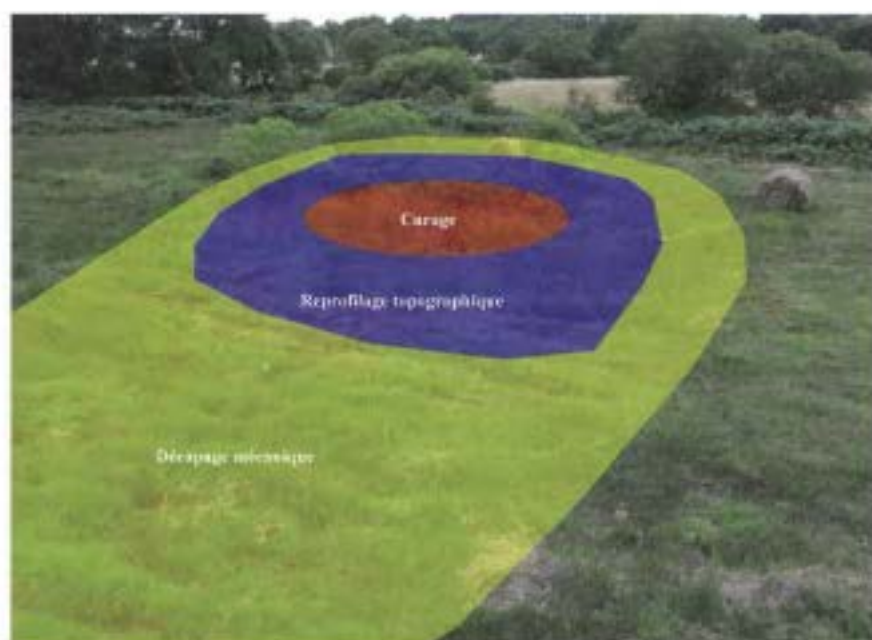
Échantillonnage
dans la réserve du Cragou.

DES CONTRATS NATURE avec la Région

Opérations de réhabilitation de l'ancienne station d'*Eryngium viviparum* de Kercadoret

C'est dans le cadre du dispositif régional des « Contrats Nature », en partenariat technique avec Bretagne Vivante, que les travaux proposés par le Conservatoire Botanique National de Brest sur les dépressions humides de Kercadoret permettront de recréer les conditions favorables à la régénération d'habitats pionniers et de prairies oligotrophes maigres propices à *Eryngium viviparum* et aux espèces qui l'accompagnent (*Baldelia ranunculoides*, *Ranunculus flammula*, *Agrostis canina*, *Exaculum pusillum*, *Juncus pygmaeus*, *Gallium debile*...). À l'automne 2007, l'équipe de Séné a réalisé les opérations de débroussaillage, de coupe d'arbres et d'élimination de pieds de *bacharis*. Les travaux de gros œuvres tels que le curage et la restauration des deux mares ont été confiés à l'entreprise de génie écologique Dervenn.

Visite de terrain le 5 juin 2007,
sur le site de Kercadoret.



Reprofilage d'une mare, à Kercadoret, CBNB.

Entretien et restauration de la population d'*Eryngium viviparum* des Quatre Chemins

L'essentiel de ces mesures est effectué dans le cadre d'un « Contrat Natura 2000 », qui complète les actions du « Contrat Nature », mis en œuvre par le Conservatoire Botanique National de Brest.

L'objectif est le maintien de l'espèce en nature, en particulier par la restauration des milieux pionniers (zones d'argiles nues) propices à l'espèce, le maintien d'une végétation basse semi-ouverte et la limitation du risque d'incendies par la réalisation de pare-feu.

Les équipes de Bretagne Vivante sont intervenues pour la fauche de la lande, l'élargissement ou la création d'un pare-feu et l'étrépage manuel de placettes. L'entreprise Dervenn a, quant à elle, pris en charge la coupe et l'élagage d'arbres, le décapage de la molinaie, le creusement et le décapage des berges des mares, et la connexion des mares et des pelouses par décapage.



Carte des travaux programmés à Kercadoret, établie par le CBNB.

Marais de Pen en Toul à Larmor-Baden

Un contrat Natura 2000 a été engagé début 2007 et constitue un programme de travail sur cinq ans. Il s'agit, d'une part, d'assurer la gestion hydraulique de cet ancien marais salant, qui conditionne le bon état de conservation de cette lagune côtière, son utilisation par les canards et les limicoles, ainsi que les déplacements des poissons entre le golfe et le marais. La lutte contre le sénéçon en arbre (*Baccharis holmifolia*), arbuste originaire d'Amérique du Nord qui envahit le marais, constitue l'autre axe de travail prioritaire. Les actions d'élimination sur les différentes parcelles colonisées sont réparties sur cinq ans. A chaque fois, il s'agit dans un premier temps de couper ou gyrobroyer les sénéçons, puis d'éviter la recolonisation les années suivantes en fauchant ou faisant pâturer les repousses et les semis. Pour la circonstance, une association s'est créée, le GEPEN (Gestion par le Pâturage des Espaces Naturels), réunissant le noyau de bénévoles qui intervient régulièrement sur le site lors des chantiers hivernaux. Cette équipe gère le petit troupeau de moutons qui contribue à la gestion du site.



Cap Sizun Damien Vedrenne, responsable de site

Le second Contrat Nature pour la réserve du cap Sizun, signé pour trois ans à l'automne 2006, est intitulé "Préfiguration d'une Réserve naturelle régionale". En effet, depuis plusieurs années, la discussion est engagée avec la Région Bretagne pour donner à cette réserve associative, déjà Espace naturel sensible du Département du Finistère, ce nouveau label régional. Cela renforcerait effectivement sa reconnaissance d'espace naturel protégé, particulièrement riche pour la région.

Ce Contrat Nature permet de poursuivre les suivis naturalistes (avifaune, flore), de compléter les inventaires (entomologiques notamment), de poursuivre la gestion écologique du site (pâturage, fauche, contrôle du vison d'Amérique, ...) et aussi d'accueillir et de sensibiliser près de 13 000 personnes chaque saison.

Mais le Contrat Nature doit aussi aider à la réflexion de l'évolution nécessaire du site, dans l'optique du label Espace remarquable de Bretagne. Il convient enfin de faire disparaître, par la discussion, les dernières réticences politiques locales. Le fait que l'équipe de la réserve soit fortement impliquée dans le COPIL (comité de pilotage) des espaces naturels protégés du Cap Sizun (360 ha), gérés par la communauté des Communes, y contribuera sans doute.

Le cap Sizun.



Poneys Dartmoor au cap Sizun.

DES CONTRATS NATURA 2000 avec l'État

Quatre chemins de Belz

Les actions menées sur ce site font l'objet de deux contrats complémentaires : un Contrat nature porté par le Conservatoire botanique de Brest et un contrat Natura 2000, porté par Bretagne Vivante (voir le texte en page précédente)

Monts d'Arrée

Grâce aux contrats Natura 2000 et au programme Interreg Heathland, Bretagne Vivante a rendu 3,6 ha de résineux aux landes de l'arrière Venec. Après l'abattage des épicéas, un broyeur est venu les transformer en plaquettes pour des chaudières à bois. Il ne reste plus qu'à guetter les premiers brins de molinie... D'autres parcelles ont fait l'objet d'autres contrats Natura 2000 dont une appartenant au Parc : d'une lande haute et boisée, Bretagne Vivante et trois établissements de formation en ont fait une lande rase de toute beauté.



Mise en andain - désenrésinement.



Girobroyage forestier au Venec.

Logné

Ce contrat signé pour la période 2006-2010 a permis de réaliser un nouveau chantier pour la conservation de la tourbière. Il a été réalisé par l'association d'insertion « Réagir ensemble » et supervisé par l'EDEN (« opérateur » Natura 2000 sur les marais de l'Endre) et Bretagne Vivante. Il s'est déroulé du 16 au 27 juillet et du 20 août au 6 novembre 2007. Il a consisté au déboisement d'une zone de 3 000 m² dans le prolongement des zones déboisées en 2006, de la réalisation d'un décapage sur 100 m² de zones tourbeuses et l'entretien des sites débroussaillés en 2006.

Les relevés effectués en juillet 2007 sur la zone décapée en 2006 ont montré notamment l'abondance de *Drosera rotundifolia*. Une visite du chantier a été organisée le 5 octobre 2007 pour les différents partenaires.



Zone décapée à Logné.



PROGRAMME INTERREG Sel de l'Atlantique (SAL)

Guillaume Gélinaud, directeur scientifique de la Réserve naturelle des marais de Séné

Fred Touzalin, chargé d'étude



Héron cendré

© Rémy Bosque



Gorge-bleue

© Rémy Bosque



Barge à queue noire

© Rémy Bosque



Aigrette garzette

© Rémy Bosque

Pendant trois ans, Bretagne Vivante a participé à un programme Interreg consacré à la conservation des patrimoines culturels et naturels des marais salants du littoral atlantique, par la préservation de l'exploitation traditionnelle du sel. Coordonné par une équipe de biologistes de l'université de Cadix (Espagne), ce programme a réuni les principaux acteurs socio-économiques de plusieurs zones salicoles d'Espagne, du Portugal et de France. La dimension de ce projet dépasse bien sûr le cadre des réserves, mais a impliqué la Réserve naturelle des Marais de Séné et les salines et réserves gérées par Bretagne Vivante en presqu'île guérandaise. Dans ce dernier site, le programme a permis une analyse plus fine de l'utilisation des marais par les populations d'oiseaux. Les études se sont intéressées à l'influence des caractéristiques des habitats et des usages actuels sur certaines ressources alimentaires des oiseaux d'eau, et à la manière dont ils exploitent ces divers milieux au cours du cycle annuel. Les résultats montrent que les ressources alimentaires, végétales (herbiers de *Ruppia*) et animales (invertébrés), les plus abondantes se rencontrent dans les zones d'admission (bassins réservoirs) et de concentration des exploitations salicoles (cobiers), ainsi que dans les marais abandonnés maintenus en eau. Mais la gestion de la profondeur de l'eau rend souvent cette ressource inexploitable par les oiseaux. Les bassins les plus salés, appelés champs de marais, sont extrêmement pauvres en aliments potentiels. L'analyse de la richesse en espèces montre que les zones d'admission et les champs de marais abritent les peuplements d'oiseaux les plus riches et que l'exploitation salicole affecte peu ce paramètre, excepté en période de reproduction. Mais les effectifs les plus élevés sont observés dans les zones d'admission, notamment exploitées, qui jouent un rôle primordial pour l'accueil des oiseaux d'eau. Au moment de la reproduction, la disponibilité de sites favorables à la nidification, à l'abri des prédateurs terrestres, et la présence de zones d'alimentation peu profondes, riches en invertébrés, semblent jouer un rôle déterminant dans le choix des habitats par les oiseaux et le succès de leur reproduction.

Ces résultats ont été partagés avec les professionnels et ont abouti à des ajustements des cahiers des charges des mesures agro-environnementales. Ils ont également été intégrés à la formation initiale et continue des paludiers.

Avocettes



© Erwan Babin

LES PROGRAMMES LIFE NATURE avec l'Europe

Sterne de Dougall

Gaëlle Quémenerais-Amice, chargée de mission

Le programme européen LIFE Nature « Conservation de la sterne de Dougall en Bretagne » engagé en 2005 et coordonné par Bretagne Vivante en partenariat avec le Conseil général des Côtes d'Armor et la Direction départementale de l'équipement du Finistère, a achevé sa deuxième saison. Les objectifs du programme sont de promouvoir la croissance de la colonie de sternes de Dougall en baie de Morlaix et de favoriser leur retour sur quatre autres îlots : la Colombière, Trevoc'h, l'île aux Moutons et le Petit Veizit.

En 2007, une partie des sternes de Dougall bretonnes est revenue à l'île aux Dames, après l'échec de 2006, pendant qu'une autre nichait à nouveau sur la Colombière. Les objectifs du LIFE étaient ainsi atteints.

Cette année, aucun prédateur n'a réussi à s'introduire et encore moins à s'installer dans ces colonies grâce à l'effort de piégeage important du vison d'Amérique. Dans le cadre du programme, le piégeage pratiqué depuis 1992 sur les îlots a pu être renforcé et étendu au littoral et aux cours d'eau côtiers de la baie de Morlaix avec le soutien d'un réseau de 7 piègeurs agréés volontaires.

Le LIFE a aussi pour but de sensibiliser les usagers à la fragilité de nos populations d'oiseaux de mer, c'est pourquoi un certain nombre d'outils de communication ont été mis au point et diffusés en 2007.

La sensibilisation des plaisanciers et des pêcheurs amateurs se fait principalement à travers trois documents : la lettre d'information, la plaquette du programme et de nos actions sur les sites, et un livret plastifié qui permet de reconnaître les oiseaux du littoral breton. Ce dernier document est distribué tout au long de la saison aux plaisanciers et kayakistes intéressés. Il répond à une vraie demande et rencontre un vif succès. Le gardiennage des îlots est indispensable à la quiétude des sternes et à la sensibilisation des plaisanciers. C'est un moment privilégié qui permet de transmettre des mesures à respecter pour le bien-être des oiseaux ainsi que notre enthousiasme, moteur indispensable à la protection des oiseaux par le plus grand nombre.

D'autre part, le site internet dédié au programme fonctionne. Il permet, entre autre, de voir les sternes en direct grâce à la caméra installée sur l'île aux Dames. Celle-ci fonctionne jours et nuits de mai à septembre et permet à la fois le suivi des oiseaux, la surveillance de la colonie et l'accès à l'intimité d'une colonie sans provoquer le moindre dérangement.

Enfin, le film sur la sterne de Dougall est achevé. Il sera diffusé lors de conférences gratuites près des sites du LIFE à partir du printemps 2008.

<http://www.life-sterne-dougall.org>

Sterne de Dougall



© Jean-Yves Monnet



LES PROGRAMMES EN COURS

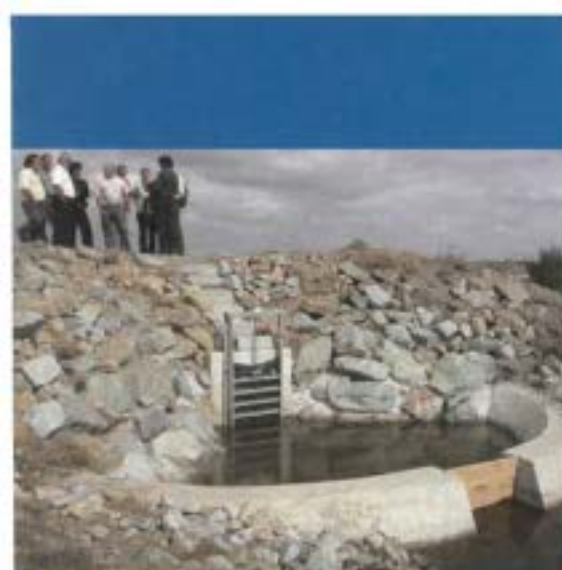


Caméra de surveillance installée sur l'île aux Dames.



Vison d'Amérique et son piège.





Création d'une vanne à Pen Mané.



Capture et baguage du premier phragmite aquatique en hivernage dans le parc du Djoudj.



Conservation du phragmite aquatique en Bretagne sur la voie du succès en 2007

Arnaud Le Nevé, coordinateur du programme

Des aménagements hydrauliques titanesques

Ce projet démarré en 2004 et se terminant en avril 2009 a permis de mener de nombreuses actions cette année. Les principales ont consisté à réaliser de lourds travaux d'aménagements hydrauliques sur les trois sites du LIFE :

- ♦ à Pen Mané (Locmiquélic - 56), création d'une vanne et restauration d'un ouvrage ancien ;
- ♦ à Trunvel (Tréogat et Tréguennec - 29), débouchage de la brèche et abaissement des niveaux d'eau, ce qui n'avait pas eu lieu depuis une quinzaine d'années ;
- ♦ à Rosconnec (Dinéault - 29), création d'une vingtaine de mares saumâtres grâce à l'équipement d'anciens fossés de drainage par des clapets et création de trois mares d'eau douce en roselières.

Une gestion experte de la végétation

En matière de gestion de la végétation, la fauche des roseaux pour réhabiliter des prairies naturelles hautes s'est poursuivie à Trunvel et Pen Mané. Il y eut trop d'eau à Rosconnec en raison des pluies diluviennes du printemps jusqu'à mi-août, pour entrer sur le site avec le tracteur et ses outils de fauche. Les produits de fauche ont été récupérés dans les deux sites par les services d'espaces verts des grandes villes voisines, Quimper et Lorient, pour des essais de paillage.

Sur Trunvel également, les saules au sud du site ont été éradiqués et une clôture a été posée pour permettre un pâturage extensif par des vaches nantaises à partir du printemps 2008.

De grandes découvertes naturalistes

En janvier et février 2007, l'équipe du LIFE a accompagné une expédition scientifique internationale dans le Parc national du Djoudj au Sénégal, et a découvert pour la première fois au monde, un quartier d'hivernage du phragmite aquatique en Afrique.

En décembre 2007, le campagnol amphibie, mammifère menacé d'extinction, a été découvert sur le site de Rosconnec.

Une communication efficace

En matière de communication, le film "Wodniczka, le séducteur des marais" de Yvon Le Gars, a reçu le prix du parc interrégional du Marais poitevin pour la conservation des zones humides au festival du film ornithologique de Ménigoute.

Par ailleurs, un dépliant de présentation des travaux sur les sites et du statut du phragmite aquatique a été réalisé, édité à 3 000 exemplaires et diffusé localement.

Enfin, signalons que le séminaire de restitution du programme est prévu à Quimper du 10 au 13 septembre 2008. Le programme est disponible sur simple demande au siège à Brest.

<http://www.life-phragmite-aquatique.org>

Un projet : LIFE "mulette perlière" dans les monts d'Arrée

L'étude « mulette de l'Elez » est terminée et démontre que le principal problème pour le mollusque est le manque de poissons-hôtes dans la rivière. Trois autres stations pourraient constituer, avec celle de l'Elez, l'objet d'un projet LIFE Mulette armoricain déposé dans les mois à venir.

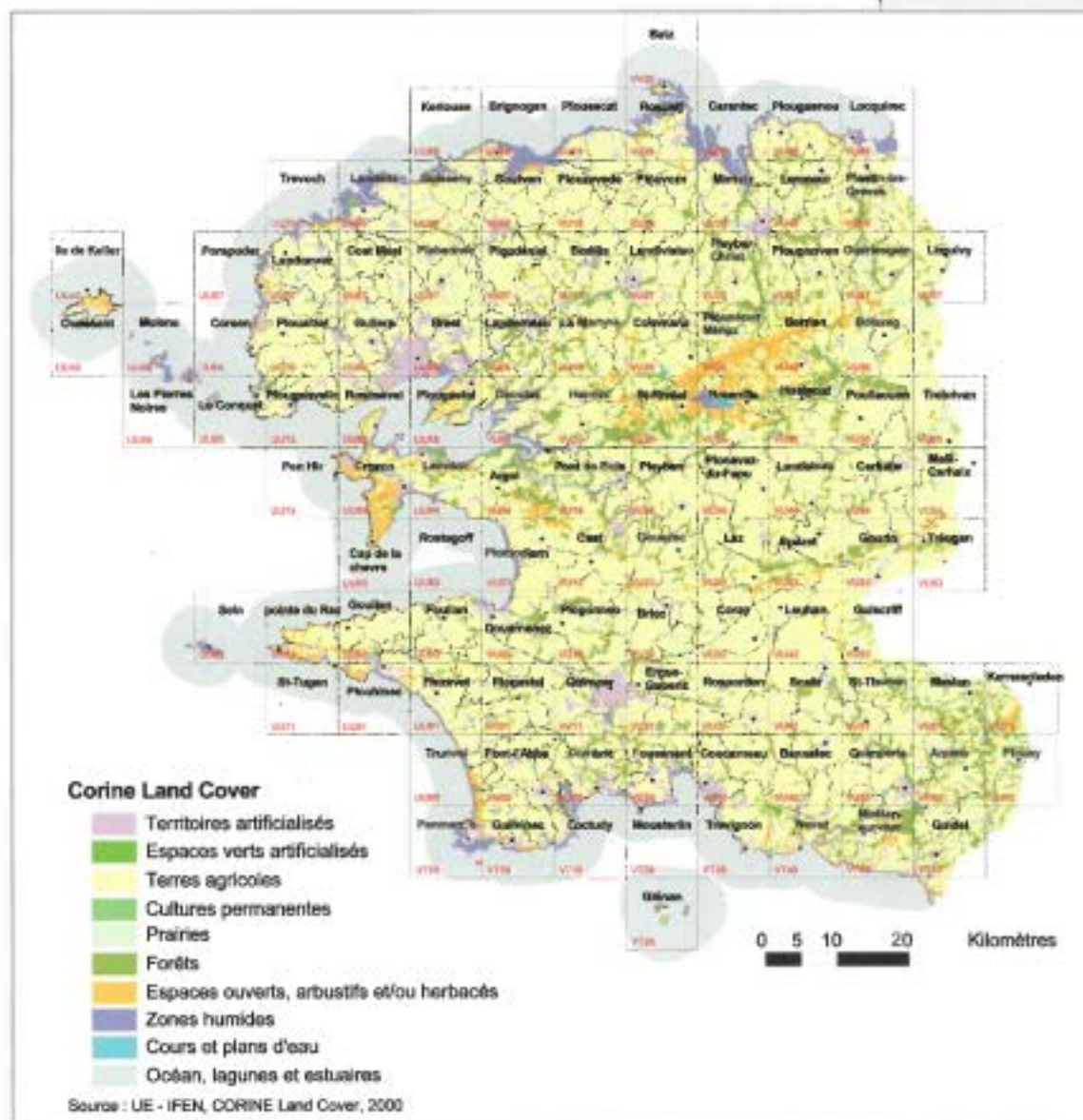
DES ATLAS bretons

Bruno Bargain, directeur scientifique de Bretagne Vivante

Depuis sa création, Bretagne Vivante s'est fixée comme priorité la conservation de la biodiversité. L'adage « on ne protège bien que ce que l'on connaît » nous a conduit à organiser ou à participer par le passé à plusieurs inventaires pour des atlas régionaux (oiseaux nicheurs et hivernants, orchidées, amphibiens et reptiles, chauves-souris...) dont les résultats ont été publiés. D'autres groupes faunistiques sont étudiés depuis quelques années, mais faute d'un investissement suffisant de l'association, ces travaux piétinent et perdent de leur intérêt auprès des naturalistes. À l'occasion de la mise en place d'un nouveau recensement des amphibiens et reptiles de Bretagne, dans le cadre d'un Contrat Nature, et de la création de nouveaux outils pour la gestion des données et de leur valorisation cartographique auprès des naturalistes, un élan printanier et puissant a poussé les responsables de ces atlas assoupi à réactiver les réseaux et à finaliser ces enquêtes dans un délai assez bref. En plus des amphibiens et des reptiles, les inventaires sur les papillons diurnes, les orthoptères, les odonates et les gastéropodes terrestres de Bretagne sont donc relancés. Pour être plus efficaces, nous allons proposer un partenariat aux autres associations bretonnes impliquées dans la conservation de ces groupes faunistiques. Le réseau des espaces protégés de Bretagne Vivante doit naturellement être, par ses conservateurs et naturalistes bénévoles ou salariés, fortement impliqué dans ces recensements et fournir de précieuses données. Pour obtenir tous les renseignements pratiques (protocoles, maillage, fichiers de saisie des données...), il vous suffit d'aller sur le site internet de l'association www.bretagne-vivante.org ou de réclamer les dossiers au siège à Brest.



Crapaud calamite



Atlas régional des amphibiens et reptiles.

INFORMER ET ACCUEILLIR LE PUBLIC

Evolution de la fréquentation

Ce sont près de 37 000 visiteurs qui ont emprunté les chemins des réserves et les expositions sur les réserves en 2007. 42 % de ces personnes sont venues en "visite libre" sur les sites qui le permettent ou dans les maisons de réserves, 44 % ont participé à des animations "grand public" et les 14 % restants correspondent au public scolaire. On note une hausse du nombre de personnes profitant de visites guidées "grand public" et une baisse sensible du nombre d'animations scolaires.

	2004	2005	2006	2007
Animations "grand public"	35 %	36 %	33 %	44 %
Animations "scolaires"	20 %	23 %	19 %	14 %
Visite libre + maison de sites	45 %	41 %	48 %	42 %
Total visiteurs	39 551	32 160	34 465	36 959



GRAND JEU DE LA MIGRATION DU PHRAGMITE AQUATIQUE

Stéphane Wiza, animateur nature

Les animations scolaires, initiées dans le cadre du LIFE nature « phragmite aquatique », sont arrivées à leur terme.

De septembre 2005 à mars 2008, environ 1 300 élèves de cycle 3 et de collège ont participé à ce programme et se sont relayés sur les zones humides de la rade de Lorient, de la baie d'Audierne ou des bords de l'Aulne.

Bien peu ont eu la chance d'observer le phragmite aquatique « en personne » (3 classes sur 50), mais tous ont découvert physiquement un milieu d'une richesse et d'une originalité insoupçonnées, ainsi qu'un exemple concret et local d'une expérience de gestion d'espaces naturels. Tous les enfants rencontrés sont au courant que certains animaux sont rares, protégés et menacés de disparition. Mais quand ils les citent, mis à part quelques grands mammifères européens tels le loup, l'ours et le dauphin, les animaux concernés sont, de façon récurrente, africains, asiatiques ou américains.

Concevoir un travail pédagogique sur une espèce mondialement menacée, pesant une douzaine de grammes et surtout présente à quelques kilomètres de chez eux, aura permis à bon nombre d'élèves de se faire une première petite idée des enjeux de la protection de la nature en Bretagne et des imbrications entre les activités humaines dans un milieu donné et la biodiversité présente (ou absente) dans ce même milieu...

L'autre « incertitude » liée à ce programme fut d'imaginer 3 séances autour du phragmite aquatique en étant quasiment sûr que, vu la discrétion légendaire de ce passereau paludicole, la grosse majorité des participants à ce cycle n'en verrait pas... Tout en se révélant juste (6 % ont vu l'oiseau), ce paradoxe de départ ne s'est néanmoins pas avéré problématique dans la mesure où les autres oiseaux rencontrés tout au long des sorties ont « su faire oublier » la star *Wodiczka* - *Acrocephalus paludicola*.

Acrocephalus ne fut d'ailleurs pas en reste puisqu'une séance spéciale lui était dédiée par le biais d'un support ludique Bretagne Vivante conçu pour l'occasion et appelé :

Le grand jeu de la migration du phragmite aquatique



Phragmite aquatique.

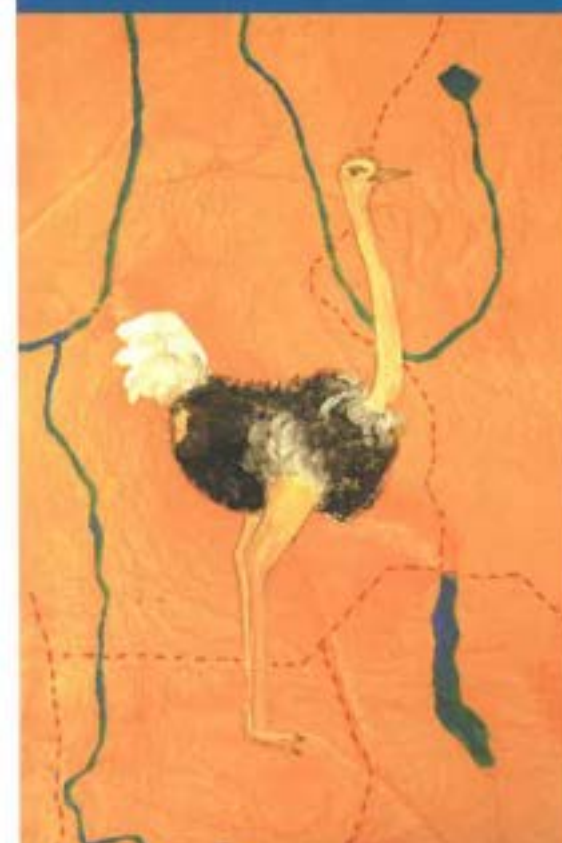


Habitat du phragmite aquatique en Pologne.





Une séance d'animation avec le grand jeu de la migration du phragmite aquatique.



Présentation du plateau ...

Le grand jeu de la migration est un drap géant de 3 mètres sur 5. Sur ce drap est peinte une carte d'Europe et une partie de l'Afrique. Les zones de reproduction du phragmite aquatique sont représentées ainsi que ses zones d'hivernage. Figurent également sur ce plateau les principales zones de halte migratoire et quelques dessins d'animaux en guise de décoration ...

« De quoi y retourne ? »

Il y a 5 équipes au départ. Chaque équipe joue le rôle d'un phragmite aquatique.

L'objectif de chaque phragmite aquatique est le même : rejoindre vivant une des zones d'hivernage.

En guise d'introduction, le maître de jeu plante le décor :

« C'est l'été sur le plateau ; la nourriture (insectes, araignées, ...) est encore abondante mais va bientôt manquer en Europe : le moment est venu pour les phragmites aquatiques de quitter leurs zones de reproduction et de partir en migration jusqu'à leur zone d'hivernage où ils pourront manger pendant l'hiver pour survivre... »

Chaque pion phragmite se place alors sur le territoire d'Europe centrale de son choix.

Une contrainte principale ...

La première étape du jeu consiste à se faire quelques réserves de graisse avant le départ. Ces réserves permettront aux oiseaux d'avoir le carburant nécessaire pour entreprendre ce long et périlleux voyage. En revanche, un seul engraissement ne suffira pas pour accomplir les quelques 8 000 kilomètres du voyage post nuptial. Pour s'engraisser de nouveau, les oiseaux devront obligatoirement faire des haltes dans leurs restaurants préférés : les marais... figurés en rouge ou vert sur le plateau.

Pour s'engraisser correctement, chaque équipe doit passer une épreuve : au menu, du dessin d'observation, du dessin de mémoire, de la géographie, de la poésie, de la botanique, de l'ornithologie, ... Le maître de jeu décide si l'épreuve a été réalisée correctement et, donc, si l'équipe s'engraisse ou pas.

Tout au long de la partie, chaque équipe doit surveiller avec attention le poids de son oiseau qui ne doit pas descendre en dessous d'un certain seuil. En deçà de ce seuil, c'est la mort ... En fonction de cette contrainte principale, les oiseaux calculent leur itinéraire, leur trajectoire et les distances qui séparent les marais entre eux, d'Europe centrale à l'Afrique de l'Ouest, pour pouvoir gérer leur réserve de graisse et adapter leurs différentes haltes en fonction de cette variable ...

À chaque équipe de gérer son poids ! De marais en marais, chaque phragmite progresse à son rythme, s'engraisse, se déplace jusqu'à la fin de son voyage en Afrique de l'Ouest.

Des paramètres extérieurs ...

Bien s'orienter, se reposer et s'alimenter, sont loin d'être les seuls obstacles à la réussite de l'entreprise. Les conditions météorologiques fluctuent, tantôt favorables, tantôt défavorables.

Les remparts naturels que sont les montagnes, les océans et les déserts, se succèdent et apportent chacun leur lot de dangers. Les milieux chers aux phragmites aquatiques diminuent comme peau de chagrin sous la pression de l'occupation humaine et de ses innombrables effets collatéraux, effets bien souvent radicaux et définitifs pour les marais d'ailleurs... Les prédateurs rôdent. Le temps est compté et l'hiver approche.

Fin de la partie ...

Pour le phragmite aquatique, strictement insectivore, ne pas stationner en Europe trop longtemps est vital. L'hiver arrive et sonne le glas (le gla-gla même !) des insectes. Chaque équipe se bat donc également contre le temps. L'hiver arrive à la fin du compte à rebours qui s'égrené pendant toute la durée du jeu. Les équipes encore en migration active, passé ce délai, doivent alors terminer leur voyage uniquement sur leurs réserves.

La partie est gagnée si 3 équipes, sur les 5 de départ, terminent le voyage.

Du vécu :

« Et ben ! C'est pas drôle tous les jours d'être un phragmite ! » retransmet bien le sentiment général des participants après le jeu. Sa principale qualité est donc de donner une idée précise de ce que peut être une migration de 8 000 kilomètres d'un oiseau de 12 grammes à travers 2 continents, pendant un mois et demi. Bien souvent, les questions fusent après la partie et permettent encore d'aller plus loin dans la découverte d'un des phénomènes naturels les plus spectaculaires et les plus étonnants qui puisse exister.

Ce jeu est un outil Bretagne Vivante. Il est disponible sur simple demande auprès de Stéphanie Wiza au siège de l'association.

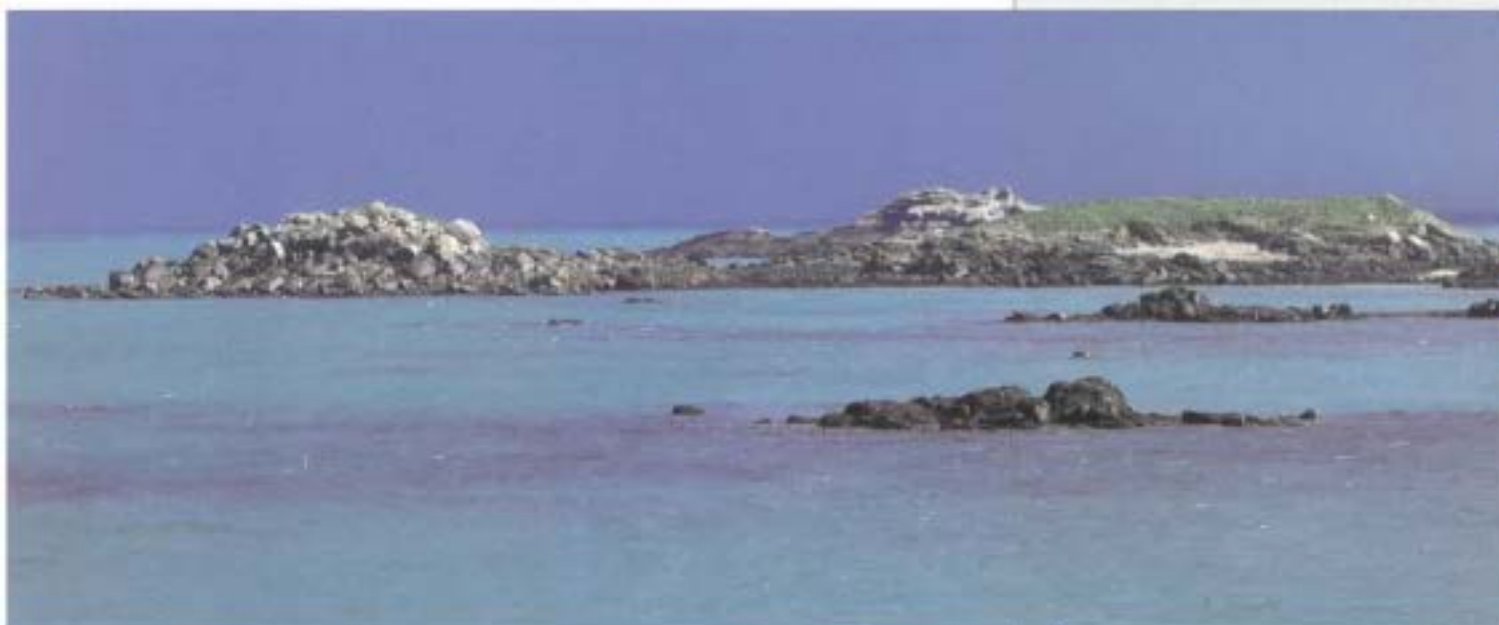
ZOOM SUR UNE RÉSERVE

Les joyaux de la baie de Morlaix

Yann Jacob, chargé de mission dans le cadre du programme LIFE "Sterne de Dougall"



ZOOM SUR UNE ANNÉE DANS UNE RÉSERVE



L'île verte.

Créée en 1962 à l'initiative de la SEPNEB, la réserve des îlots de la baie de Morlaix est aujourd'hui à un tournant de son histoire : appartenant au Domaine Public Maritime, les îlots deviennent propriété du Conservatoire du littoral en 2008, alors que Bretagne Vivante en reste gestionnaire. Ewen de Kergariou, conservateur, et Michel Querné, ancien garde, ont décidé de passer progressivement la main à deux nouveaux conservateurs, Marc Girard et Jean-Yves Provost, aidés par un salarié embauché dans le cadre du programme LIFE « Sterne de Dougall ».

La réserve ornithologique des îlots de la baie de Morlaix comprend sept îlots dont trois bénéficient de deux arrêtés de protection de biotope depuis 1991. Elle abrite actuellement quatorze espèces d'oiseaux nicheurs dont neuf espèces d'oiseaux marins. L'archipel de la baie de Morlaix constitue le troisième site d'importance patrimoniale pour la nidification des oiseaux marins en Bretagne, après l'archipel des Sept-Îles et l'archipel de Molène et Ouessant. L'intérêt ornithologique des îlots de la baie de Morlaix est connu de très longue date et l'évolution des effectifs d'oiseaux nicheurs y a été particulièrement bien suivie depuis trente ans.

Cormorans... le grand et le huppé

Si seulement 15 couples de Cormoran huppé furent dénombrés en 1960, près de 400 couples occupaient six îlots de la réserve en 2005. Au printemps 1985, 6 couples de Grand cormoran nichent sur l'île Ricard. C'est le premier cas de reproduction observé dans le Finistère depuis 1932 ! Depuis, l'effectif n'a cessé de croître pour culminer à 157 couples en 2005.

Derniers macareux...

La baie de Morlaix est une des trois localités bretonnes et françaises où niche encore le Macareux moine, mais elle y connaît un fort déclin. L'archipel des Sept-Îles abrite l'essentiel de la population française. En baie de Morlaix, la population est estimée à 55 couples en 1955, sur Ricard, l'île aux Dames et Beglemm. Seuls 2 couples nichaient encore sur Ricard en 2007.

Cormorans huppés

© Patrick Chelban



Grand cormoran

René-Pierre Bolon



Macareux moines

© Jean-Louis Ermei



Goéland argenté



© Philippe Bégout

Huîtrier pie



© Patrick Cheffau

Aigrette garzette



© René-Pierre Gelin



Le clan des goélands

Le goéland argenté occupe l'ensemble des îlots de la réserve. L'effectif actuel est d'environ 1 millier de couples après avoir atteint 1 540 couples en 1994. Le goéland brun est présent sur 5 îlots de la réserve et les effectifs nicheurs ont culminé à 147 couples en 1993. En 2005, 75 couples nichaient en baie de Morlaix pour l'essentiel sur l'île aux Dames. 115 couples de goéland marin ont nichés sur la réserve en 2005.

Trois espèces de sternes

Contrairement aux goélands qui occupent la plupart des îlots, les sternes se concentrent uniquement sur l'île aux Dames. Trois espèces y nichent régulièrement depuis le milieu des années 1980 et constituent une des principales colonies de Bretagne et la seule colonie pérenne de sterne de Dougall en France.

La sterne pierregarin, première espèce de sterne à avoir recolonisé la baie de Morlaix en 1981, après près de 10 ans d'absence, a compté jusqu'à 210 couples en 1991 (75 couples en 2007). La sterne caugek est la plus abondante avec un maximum de 1 100 couples en 1992 et 1993, contre 864 en 2007. Enfin la sterne de Dougall, une des espèces d'oiseaux de mer les plus rares d'Europe, trouve ici un des seuls sites français offrant les conditions nécessaires à sa reproduction. Avec un effectif d'une centaine de couples à la fin des années 1980, la population s'est réduite pour ne plus compter que 56-62 couples en 2007. La population de la baie de Morlaix représente cependant toujours l'essentiel, voir la totalité de la population française. La situation démographique de la sterne de Dougall est très précaire et à la merci de la moindre perturbation, conférant à Bretagne Vivante une responsabilité particulière pour la conservation de cette espèce.

Du côté des canards

Deux espèces d'anatidés se reproduisent sur les îlots de la réserve. Le canard colvert est plutôt discret avec un maximum de 10 couples nicheurs. Un couple de tadome de Belon se reproduit pour la première fois en 1985 sur la réserve. En 2005, 13 à 15 couples nicheurs sont dénombrés.

Belles aigrettes

Confinée au sud-est de la Bretagne jusqu'à la fin des années 1980, l'aigrette garzette niche en baie de Morlaix à partir de 1992. De 2 à 4 couples à l'époque, l'espèce atteint environ 100 couples en 1998, pour décliner ensuite (49 couples en 2007).

L'huîtrier pie

Limicole côtier présent toute l'année en baie de Morlaix, les hivernants nordiques côtoient les nicheurs locaux. Ce sont 5 à 6 couples qui sont dénombrés en 1968 sur l'ensemble des îlots alors qu'on en dénombre 26 couples nicheurs sur les 7 îlots de la réserve en 2005.

Sterne de Dougall



© Yannick Chérel



Une année en baie de Morlaix

Si la réserve ornithologique des îlots de la baie de Morlaix abrite autant d'oiseaux nicheurs, ce n'est pas le fruit du hasard. Il faut plutôt y voir le résultat de la persévérance consacrée à maintenir ou rétablir les conditions favorables à la nidification des oiseaux marins et à la gestion du site mise en œuvre par Bretagne Vivante. Un travail de longue haleine qui se poursuit aujourd'hui dans le cadre du programme LIFE "Sternes de Dougal". Ce programme européen qui se déroule de 2005 à 2010 doit permettre à Bretagne Vivante, et plus particulièrement à la nouvelle équipe de la réserve, de trouver un mode de fonctionnement qui permette de pérenniser l'immense travail accompli essentiellement jusqu'ici par des bénévoles.

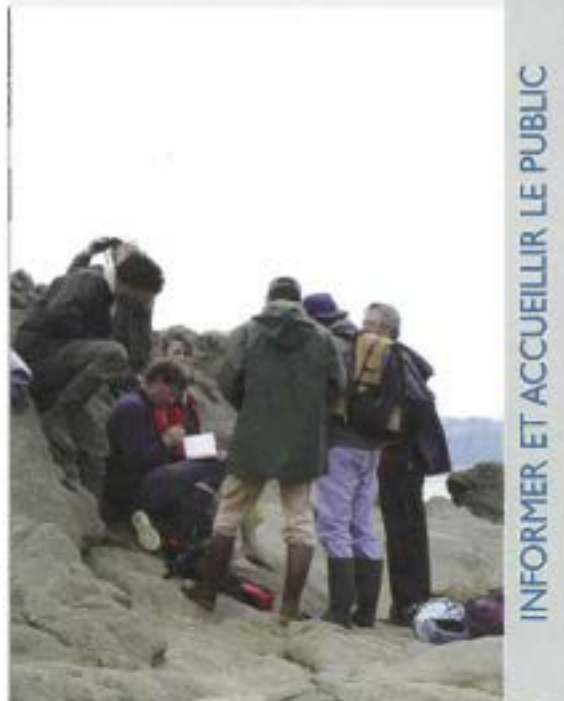
Au fil de l'année...

En janvier, c'est le temps de l'hivernage et de la remise en état des bateaux, de la préparation des corps-morts. C'est aussi le moment de planifier la saison à venir en prenant contact avec les partenaires des animations (vedettes touristiques, château du Taureau, centres nautiques, ...).

En février, les grands cormorans construisent leur nid et certains couvent déjà, bientôt suivi par les cormorans huppés dont l'installation est plus étalée. C'est le moment de contrôler la présence des prédateurs terrestres (rats, visons) avant l'installation des oiseaux nicheurs et de préparer le terrain contre ces prédateurs par des campagnes de piégeage des visons d'Amérique sur le littoral de la baie de Morlaix. Côté "logistique", on met en place des bouées délimitant le périmètre interdit d'accès du 1^{er} mars au 31 août autour des îles aux Dames, Beg Lenn et Ricard, et on remet en état les panneaux indiquant la réserve.

En mars, c'est le retour des macareux sur leur site de reproduction au nord de l'île Ricard. On poursuit les campagnes de piégeage des visons et on organise des réunions avec les partenaires de l'observatoire des sternes et avec les gardiens et animateurs : l'équipe saisonnière de la réserve se constitue pour être opérationnelle en mai.

En avril, on installe les panneaux solaires et la caméra de vidéo-surveillance sur l'île aux Dames, en liaison wifi avec le musée maritime de Carantec. Les 70 nichoirs en pierre sèche pour les sternes de Dougal sont remis en état, les postes d'appâts permanents destinés à empêcher l'installation de rats sur les îles sont contrôlés, les goélands argentés s'installant sur l'île aux Dames sont limités, une étude botanique avant la fauche de la zone de nidification des sternes caugek est réalisée... bref, tout doit être prêt pour l'arrivée des sternes à la fin du mois.



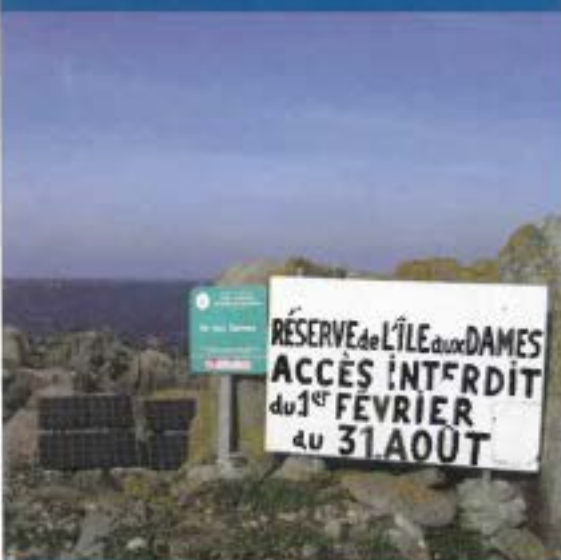
Ewen en pleine action.



Les panneaux solaires alimentent la caméra.



Site de nidification.



L'île aux Dames

En mai, les premiers rassemblements de sternes sur les rochers proches de l'île aux Dames sont généralement observés, leur nombre et l'intensité des parades nuptiales sur les rochers et le cordon de galets augmentent au cours du mois. Les sternes s'installent sur l'île en général aux alentours du 10 mai. Débute ainsi le gardiennage quotidien effectué à proximité de l'île aux Dames : outre la surveillance, le gardien tente aussi de sensibiliser les pêcheurs à pied lors des grandes marées. En parallèle, sont diffusés des supports de sensibilisation dans des communes riveraines de la baie de Morlaix.

En juin, la colonie est installée maintenant depuis 3 semaines. Le comptage des nids avant l'éclosion des premiers poussins peut-être envisagé, si les conditions météorologiques le permettent. Le suivi, nid par nid, de la reproduction des sternes de Dougall est effectué deux fois par semaine. Le gardiennage quotidien et la sensibilisation des usagers du littoral bat son plein.

En juillet, les poussins de sternes de Dougall sont nés. Repérés par le garde-animateur, ils seront bagués par Bernard Cadiou dès que la météo le permettra à l'occasion de deux séances de 20 minutes maximum. À la fin du mois, les poussins descendent sur l'estran où ils sont alimentés par les adultes. Les va-et-vient incessants des oiseaux animent la colonie. Il faut redoubler de vigilance car la fréquentation nautique et les risques de dérangements s'accroissent. Le suivi de la reproduction se termine par le comptage des jeunes sternes à l'envol. Par ailleurs, les derniers macareux ont quitté les abords de l'île Ricard en début du mois. Ils resteront en mer tout l'hiver... reviendront-ils en baie de Morlaix au printemps prochain ?

En août, la plupart des sternes a maintenant quitté l'île aux Dames et la végétation luxuriante du printemps est désormais desséchée, laissant apparaître les nids d'ajonctier garzette, construits dans les lavatères. Le gardiennage se poursuit néanmoins jusqu'à l'envol des derniers poussins de sternes alors que les animations ont pris fin.

Le mois de septembre est le temps des dernières observations d'oiseaux nicheurs et du « tour du propriétaire ». En baie, la migration bat son plein : les sternes du nord de l'Europe, en transit vers l'Afrique, pêchent intensément et se reposent sur les rochers proches de la réserve.

En octobre, les premières tempêtes menacent et il faut donc démonter ce qui risque d'en souffrir : les bouées sont remises, les panneaux solaires et la caméra démontés, les bateaux et les moteurs mis au sec. Les données relevées pendant la saison sont analysées et compilées dans les rapports d'activités qui seront rédigés et achevés en novembre et décembre, moment où on commence déjà à songer à la prochaine saison...



Olivier Nedelec (Société IRVI) et Ewen en route pour l'île aux Dames.



Le bestiaire d'Ewen.

UN RÉSEAU dans les réseaux...

Maiwenn Magnier, coordinatrice réseau réserves

Bretagne Vivante gère (ou co-gère) 5 Réserves naturelles nationales (Miris de Séné, François le Bal à Groix, St Nicolas des Glénan, Viniec et Iroise) ; les réserves naturelles des Sept Îles (gérée par la LPO) et de la baie de Saint-Brieuc (gérée par Viv'Armor Nature et la Communauté d'agglomération de Saint-Brieuc) viennent compléter ce panorama régional des Réserves naturelles nationales. Ces 7 réserves ont mis en place en 2007 un groupe de réflexion à l'échelle régionale pour permettre un travail en commun sur des projets tels que les enjeux patrimoniaux, la gestion des milieux naturels. Un bilan synthétique des enjeux des sept réserves a été rédigé, permettant une meilleure lisibilité de nos actions pour mieux déterminer les axes de travail en commun envisageables.

Au niveau national, ces mêmes Réserves naturelles sont plus ou moins impliquées dans le réseau RNF (Réserves naturelles de France) qui développe également des projets au sein des commissions et des groupes thématiques. Les travaux liés aux suivis ornithologiques sont très suivis ainsi que les activités liées à l'éducation à l'environnement et le personnel dans les réserves Bretagne Vivante compte 10 adhérents "physiques" et adhère également en tant que personne "morale". Les nombreux échanges entre Réserves naturelles en France permettent un travail efficace, tant sur le plan de la gestion des suivis et de l'accueil sur les réserves que sur le plan de la politique nationale : le "poids" de RNF auprès des instances gouvernementales a permis un lobby important pour une meilleure prise en compte des Réserves naturelles nationales, régionales et locales. C'est notamment grâce à cela que les Réserves naturelles "régionales" ont pu s'inscrire de manière cohérente au que les métiers des agents des réserves naturelles est mieux pris en compte par le Ministère de tutelle, pour ne citer que quelques exemples. Le "combat" aujourd'hui est de défendre la recherche scientifique et l'éducation à l'environnement, "oubliés" dans le calcul des nouveaux budgets alloués par le Ministère aux Réserves naturelles.

Outre les nombreux travaux et études nés au sein des commissions et des réserves par le biais de RNF, l'Assemblée générale annuelle est l'occasion de se rencontrer, d'échanger de visu et de faire le point sur l'avancement des projets. Chaque année, une ou plusieurs réserves proposent d'accueillir l'AG. En 2007, ce sont les réserves guadeloupéennes qui ont accueilli les 250 participants durant une semaine. Le thème de ce 26^e congrès était "la place des espaces protégés dans la conservation de la biodiversité d'outre-mer". Si les visites sur le terrain étaient particulièrement agréables et appréciées (RN du Grand cul de sac marin, Petite-Terre, Îlets Pigeon, la Soufrière...), les échanges et réunions n'en ont pas moins été très fructueux : des motions concernant l'augmentation des moyens de gestion et de protection pour les RN d'outre-mer (Guyane, Réunion, Terres australes, Guadeloupe) ont été adoptées et la rencontre avec les politiques locaux ont permis de montrer la détermination des personnes impliquées dans ce réseau.



L'Assemblée générale de RNF de 2007 en Guadeloupe.



Saint Nicolas des Glénan.



Visite à Trielen.



La nouvelle embarcation de la Réserve Naturelle d'Iroise.



Visite sur la Réserve Naturelle du Vénec.





l'ancien et le nouveau



Le Directeur de Bretagne Vivante a changé en 2007. Luc Raoul, arrivé en 1996 en tant que premier directeur de l'association, a choisi de continuer sa carrière dans un autre organisme, à caractère social cette fois. Luc avait appris à connaître, dans les moindres détails, les tenants et aboutissants du réseau des réserves et on mesurait la difficulté pour quelqu'un de prendre le relais rapidement. Bertrand Rivoal, venu des Alpes malgré son nom bien de chez nous, a bien su le remplacer. S'il n'a pas encore eu le temps, au bout d'une année au sein de Bretagne Vivante, de se rendre sur tous les sites, il a bien cerné l'importance majeure du réseau des réserves au sein de Bretagne Vivante et souhaite ainsi apporter des améliorations dans son fonctionnement, alors que l'association travaille sur une meilleure définition de son projet associatif...



Remerciements

Au-delà de toutes les personnes impliquées "en interne", il importe de remercier tous ceux et celles qui s'impliquent par ailleurs dans le bon fonctionnement du réseau des réserves.

Partenaires administratifs et financiers

Commission européenne, Ministère de l'Écologie et du Développement Durable / DIREN Bretagne et Pays de la Loire - Ministère de la Jeunesse et des sports - directions régionale et départementale - Conseil régional de Bretagne, Conseil régional des Pays de Loire, Conseil général des Côtes d'Armor, Conseil général du Finistère, Conseil général d'Ille-et-Vilaine, Conseil général des Pays de la Loire, Conseil général du Morbihan - Des communes dont dépendent les réserves - Communautés de communes ou associations touristiques de promotion - Conservatoire du littoral - Office national de la chasse et de la faune sauvage

Propriétaires privés et exploitants agricoles de certaines réserves

Les associations, fondations, universités et laboratoires de recherche :

Conservatoire Botanique National de Brest - Eau et Rivières - Forum Centre Bretagne Environnement - Groupe Mammologique Breton - Groupe Ornithologique Breton - Ar Vran - Ligue pour la Protection des Oiseaux - Maison des Caps d'Erquy-Fréhel - Royal Society for the Protection of Birds - Viv'Armor Nature - Fondation « Nature et Découvertes » - Fondation EDF - World Wildlife Fund - France - Laboratoire Géomer/UEM - Muséum National d'Histoire naturelle à Paris - UBO Brest (fac des sciences et de lettres) - Université de Cadix - Université de Bretagne Sud - Université de Rennes I Beaulieu - INRA Rennes

Les réseaux auxquels Bretagne Vivante s'implique aux niveaux national et international :

Réserves Naturelles de France (RNF) - Eurosite - France Nature Environnement (FNE) - Groupe Européen de travail sur la sterne de Dougall (contribution à la Roseate Tern Newsletter) - Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN)

Adhérer, donner, s'impliquer

Bretagne vivante est une association militante et active dans le domaine de la protection des milieux naturels fragiles et menacés. Ce qui fait sa force est l'implication de nombreux bénévoles qui donnent leur temps et leurs compétences sans compter. Mais ce réseau d'hommes et de femmes a besoin d'être en permanence étoffé car le travail que l'on mène est très prenant... N'hésitez pas à venir nous aider. Pour cela, il y a plusieurs solutions :

- **adhérer** : en renforçant le nombre d'adhérents au niveau régional, on renforce notre poids face aux nombreux partenaires que l'on sollicite.
- **faire un don** : l'argent fait malheureusement souvent défaut et les dons permettent d'acheter des terrains quand les opportunités se présentent ou d'envisager des actions en justice contre la dégradation des milieux...
- **s'impliquer** plus concrètement dans les suivis, la gestion des réserves en donnant du temps et des compétences naturalistes, mais aussi dans bien d'autres domaines (bases de données informatiques, communication, gestion de milieux, défense de dossiers locaux, etc.). Les sections locales sont là aussi pour accueillir toutes les bonnes volontés !

Merci de votre soutien !